

n°22

Juillet 2015

Le Sancéen

Bulletin d'informations municipales



Ville de Saint-Julien-les-Villas



Francis Mielle



Classe verte



Fête Nationale



T.C. Sancéen



Le millenium de l'espoir et de la fraternité

De la peur de l'an 1000, aux paillettes de l'an 2000, dix siècles nous contemplant.



La croyance en un monde nouveau, sinon meilleur, a, de tous temps, accompagné les réformes et les révolutions technologiques.

Le nouveau credo de la mondialisation heureuse, imposée au monde par les multinationales et les fonds de pension américains, oppose les apôtres du progrès aux défenseurs de la tradition.

Les "cyberpotes" de l'an 2000 nous promettent un monde radieux avec Internet à la place de "Marx" et la "Silicon Valley" comme nouvelle terre promise.

Ce n'est pas en contemplant la toile du Web, tels les espaces infinis de Pascal, que l'on trouvera la clé de notre destin.

Les modernistes d'aujourd'hui sont les faiseurs de rêve d'hier et nous entretiennent dans l'illusion d'une société virtuelle dans laquelle l'homme serait maître de son destin, comme si le Net devait abolir l'éclat d'un regard, la chaleur d'une poignée de main et le réconfort d'un sourire, comme si la télé société devait remplacer l'éducation et l'apprentissage des notions fondamentales nécessaires à l'épanouissement de l'individu :

apprendre à lire, compter et écrire, apprendre les règles de vie en commun, apprendre les droits et devoirs fondamentaux du citoyen, apprendre à respecter son prochain, quels que soient son âge, son origine ou ses différences, apprendre à respecter la nature, apprendre tout simplement à aimer.

L'exposition photographique et la vente d'objets artisanaux d'Inde à la bibliothèque de Saint-Julien au bénéfice de la Fondation Raoul Follereau qui œuvre pour la lutte contre la lèpre, maladie qui pourrait être éradiquée (car l'on dispose de médicaments efficaces malheureusement hors de portée d'hommes et de femmes réduits à la misère) est pour moi l'occasion de citer Raoul Follereau : **"un homme n'est vraiment un homme que s'il est libre et il n'est libre que s'il travaille"**.

Alors que le libre échangisme mondial amorce un nouvel âge d'or et l'éradication du chômage, on constate en France un sous-emploi effectif de l'ordre de six millions d'hommes et de femmes si l'on tient compte du traitement social du chômage.

Jamais la France ne s'est trouvée en temps de paix dans une situation économique aussi dramatique que celle d'aujourd'hui.

De 1918 à 1939 et de 1946 à 1974, le chiffre du chômage a toujours été inférieur au million. Pour toutes les grandes organisations internationales, la banque mondiale, le fonds monétaire international, l'organisation mondiale du commerce, l'O.C.D.E. et la technocratie bruxelloise, le chômage serait la conséquence de l'incapacité des pays développés à s'adapter à la pensée unique qui implique la disparition de tout obstacle ou contre-pouvoir au libre mouvement des marchandises, des services et des capitaux dans le monde.

En fait, la mondialisation ne profite qu'aux multinationales, notamment américaines, et aux fonds de pension américains dont les profits énormes les mettent en situation de monopole et de dictature, au détriment de l'homme.

Si j'ai un seul vœu à formuler à l'aube de ce 21^e siècle, c'est que "le cœur soit coté en bourse" et que les formidables progrès technologiques profitent à l'ensemble de l'humanité, notamment dans ce qui

constitue le plus grand enjeu scientifique du 21^e siècle : le décodage du génome humain.

Pour illustrer l'importance de l'exploitation de ce patrimoine de l'humanité, il suffit de citer Daniel Cohen qui a rendu publique, en 1993 une carte localisant précisément nos gènes le long de l'ADN, ce qui équivalait pour lui aux premières cartes dressées par Christophe Colomb. Il ne faudrait pas que cette course pour trouver la clé du génome devienne un enjeu de pouvoir et de spéculation.

La formidable mobilisation autour du Téléthon 1999, témoigne de la capacité d'engagement des citoyens et je tiens d'ailleurs à remercier tous les bénévoles qui se sont dévoués pour cette noble cause, notamment le centre de coordination départemental dont la base logistique était située dans notre commune.

L'installation prochaine de l'Unicef dans notre commune qui œuvre pour l'enfance dans le monde mais aussi les **restos du cœur et la loi Coluche** et bien d'autres mouvements témoignent de la générosité de la population quand il s'agit de se battre contre la misère, contre l'exclusion, contre la violence, contre la maladie et pour la défense des droits fondamentaux de l'homme, de la femme et de l'enfant.

Face à la passivité et au fatalisme de la classe politique et des syndicats, et à l'essoufflement de structures bureaucratiques asphyxiées par la multiplication des textes et des règlements, **il existe un formidable réservoir d'énergie pour l'humanité, c'est l'homme lui-même.**

N'oublions pas cependant que ce siècle avait débuté avec l'exposition universelle de 1900, où toutes les grandes nations étaient réunies dans la même foi pour le progrès et nul ne pouvait deviner alors que cette grande fête de la fraternité allait devenir le prélude hypocrite et trompeur d'un siècle où se sont déchaînées toutes les haines et toutes les barbaries, avec la boucherie de 14/18, la France devenant un immense cimetière de croix de bois. Le XX^e siècle est né dans des champs de boue et de sang et verra la peste brune englober l'Europe dans la nuit et le brouillard.

L'horreur des crimes contre l'humanité, avec l'holocauste, les camps d'extermination ne pourra jamais s'effacer des mémoires et marquera de façon indélébile ce siècle.

N'oublions donc jamais ceux qui, avec le Général de Gaulle ont su dire NON

à la barbarie et au fascisme. N'oublions jamais tous ces combattants de l'ombre qui ont fait le sacrifice suprême pour que nous puissions vivre libres dans un pays libre.

Malgré les formidables progrès des sciences et des techniques, malgré les grands mouvements de solidarité, la paix universelle n'est pas encore pour demain et ce siècle se terminera avec son cortège de misères et des souffrances, ses guerres ethniques, ses crimes et ses atteintes aux droits fondamentaux de l'homme et du citoyen.

Ce 21^e siècle sera-t-il spirituel et redonnera-t-il un sens à la vie ? Le pire n'étant jamais certain, il faut espérer que nous saurons nous dépasser pour proposer un développement durable respectueux de la nature et de l'homme et rétablir le lien social nécessaire à une vie communautaire harmonieuse.

Il nous faudra cultiver et réapprendre les vertus civiques, retrouver le sens de l'amitié et de la générosité, l'amitié qui raccourcit les distances et efface les frontières, l'amitié qui se nourrit d'ouverture et de communication.

Le jumelage avec la commune italienne de Rivergaro consacre cette volonté au travers de l'union de nos deux villes, de promouvoir la fraternité, synonyme de paix et de respect mutuel.

Les jumelages sont des histoires d'amour et s'ils ont un langage, c'est le langage du cœur.

L'amitié c'est plein de petits bonheurs partagés au quotidien et ce sont ces tout petits riens qui feront l'Europe et le monde de demain, l'Europe et le Monde Fraternel qui réunit et qui rassemble avec en finalité une mondialisation heureuse où la dictature des marchés ne vienne pas remplacer la dictature politique, une mondialisation généreuse où l'horreur économique ne vienne pas se substituer à l'horreur des guerres.

Le 21^e siècle sera-t-il le siècle de la spiritualité, de la fraternité et de la générosité ? C'est le vœu que je fais pour les générations futures mais plus simplement pour ce passage à l'an 2000, je souhaite à tous les habitants de Saint-Julien mes meilleurs vœux de santé et de bonheur, en ayant une pensée particulière pour ceux qui souffrent, pour ceux qui ont faim, pour ceux qui ont froid, pour tous ceux qui sont touchés dans leur dignité et dans leur cœur.

Bonne Année à toutes et à tous.

Francis Mielle
Maire - Conseiller Général



Chères Sancéennes, Chers Sancéens,



Afin de toujours proposer aux Sancéens et Sancéennes les services les plus appropriés, afin d'aménager de nouvelles structures pour le cadre de vie, pour le développement des associations, pour le bien-être général, la recherche des sources d'économie devient notre principale priorité et notre souci d'inquiétude.

Aujourd'hui, nous devons chercher des sources d'économies, réaliser non plus l'utile, mais uniquement le nécessaire. Nous devons cela à la baisse des dotations du gouvernement sur les 3 prochaines années, et également à l'abandon de l'Etat dans des domaines tels que les activités périscolaires et l'instruction du droit des sols.

Autant, je suis d'accord sur la nécessité de réduire les déficits publics de notre pays, autant il m'est difficile d'accepter l'importante réduction pour les collectivités territoriales.

L'effort demandé aux communes est largement supérieur à leur responsabilité dans le déficit. Il n'est donc pas normal qu'elles soient mises autant à contribution. Notre commune perdra environ 2,5 millions d'euros sur la période de 2015 à 2020 et aura des obligations supplémentaires pour plus de 500 000 euros.

Dans de telles conditions, il me sera bien difficile de tenir tous les engagements pris lors de la campagne. Mon principal objectif consiste à chercher le meilleur compromis entre le bien-être des Sancéens et Sancéennes, et la réalité des revenus, dont nous disposons.

Je ferai le maximum en privilégiant les investissements largement subventionnés qui apporteront un plus à notre commune ou qui permettront de diminuer le budget de fonctionnement. Ainsi, d'ici la fin de l'année, 30% de notre éclairage public sera transformé en LED, moins énergivore, et ne nécessitant que très peu d'entretien.

Ma ligne de conduite : ne pas augmenter les taux d'imposition communaux et maintenir le niveau de subvention aux associations.

L'action de vos élus continuera d'être orientée vers le service public, en ayant la vision des économies et des restrictions.

Soyez assurés, que malgré cette nouvelle ère de difficultés, je ferai tout mon possible pour passer ces moments délicats du mieux possible pour tous les Sancéens et Sancéennes.

Jean Michel VIART
Maire de Saint-Julien-les-Villas
Vice-président du Grand Troyes

Affaires générales.....	4
Finances.....	6
Politique de la ville.....	8
Affaires scolaires.....	10
Urbanisme.....	12
Expression politique.....	14
Développement durable.....	16
Citoyenneté.....	17
Culture.....	20
Sports.....	23
Affaires sociales.....	27
Informations générales.....	29
État civil.....	31



Le Sancéen
BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Éditeur : Mairie de Saint-Julien-les-Villas
Directeur de publication : Jean Michel VIART
Conception et réalisation : Olivier JOUAULT
Crédit photos : Mairie de Saint-Julien-les-Villas
Jean Marie GUYOT, Jacques FOURNIER
Imprimeur : Imprimerie La Renaissance
Dépôt légal : 3^e trimestre 2015



FRANCIS MIELLE

Né en 1947, le 7 Août, de parents ouvriers en bonneterie, il passe ses premières années dans « les quartiers bas » où il avait l'habitude de rejoindre son grand père dans son café de la rue Michelet, puis de la rue Emile Clévy. Ces années-là ont contribué à développer sa gentillesse, son attachement aux « petites gens » et à la convivialité.

Ses parents emménagent à Saint Julien Les Villas, rue Jean Jaurès, en 1953. Il avait alors 6 ans et a passé son enfance et son adolescence à St Julien, commune à laquelle il restera très attaché tout au long de sa vie.

Parti à Nancy pour ses études supérieures de médecine, il en reviendra diplômé en médecine générale. Il y rencontrera sa future épouse France, jeune sage-femme, qu'il épouse en 1970.



En 1973, il ouvre son cabinet médical Avenue des Sapins à St Julien qu'il occupera jusqu'en 2000 date de son décès brutal. Parallèlement il se spécialisera en homéopathie.

En 1977, il fait ses premiers pas dans la vie politique communale auprès du maire de l'époque Mr André Grimont en tant qu'adjoint aux sports. Puis en 1993 toujours auprès de Mr Grimont il accepte le poste de premier adjoint et devient son bras droit et son dauphin. En 1989, tête de liste de « Saint Julien Demain », il est élu Maire de la commune et réélu en 1995.



En 1998, il est élu conseiller général du 7ème canton.

Pendant ses deux mandatures, il est devenu un membre incontournable, reconnu et écouté de la vie politique locale, intercommunale et départementale.

Dès son accession à sa fonction de maire, il est confronté à deux événements terribles, tant sur le plan humain que financier, dans la commune : la fermeture de l'usine

FENWICK en 1984 puis la disparition des COOPERATEURS DE CHAMPAGNE, laissant deux sites de friches industrielles. C'est grâce à son charisme et son énergie qu'il a pu trouver et convaincre des partenaires qui ont permis la métamorphose de ces deux friches en deux pôles d'activités incontournables : la



création de MARQUES AVENUES, premier pôle européen de magasins d'usines sur le site des COOPERATEURS et l'implantation de l'INTERMARCHÉ et des commerces adjacents sur le site de FENWICK

Pendant ses deux mandats, il œuvra à la transformation de la commune, la faisant passer dans le XXème siècle, améliorant la circulation en implantant les ronds-points qui facilitent les flux circulatoires.

Conscient des enjeux futurs, il défendait un développement harmonieux de l'agglomération troyenne. C'est grâce à sa capacité d'écoute et son charisme que la charte et les statuts de la communauté d'agglomération troyenne (CAT), aujourd'hui le Grand Troyes ont pu voir le jour, réussissant à obtenir un consensus de tous les maires concernés de l'époque afin de travailler ensemble dans une même direction sans annihiler les spécificités de chaque commune.

Humaniste il s'engagea dans la défense des associations, moteur de la vie communale, qu'elles soient sportives, culturelles ou sociales. On peut ici préciser son engagement fort, parfois houleux, mais indéfectible pour le CENTRE MEDIEVAL, qu'il a soutenu tout au long de ses mandats.

Ses engagements qu'ils soient au niveau de la commune, de la CAT ou du département furent toujours emprunts de justice, de solidarité et de courage. Il mettait ses talents d'orateur qu'il mettait au service de ses convictions, de ses passions et de ses administrés pour défendre leurs intérêts, mais aussi de l'intérêt général et supérieur.

D'une grande gentillesse, il avait la passion de l'homme.

Fidèle en amitié, il avait un sens aigu du partage et aimait se retrouver entre amis. Plein de modestie, malgré sa réussite il n'a jamais oublié d'où il venait. Humaniste, il avait un sens aigu de la justice.

Courageux, il a toujours gardé une liberté d'esprit et de pensée, qui faisait de lui un « électron libre » dans le paysage politique local.



Hommage à Francis Mielle



Samedi 30 mai 2015, à l'occasion du 15ème anniversaire de son décès, de nombreux Sancéens et Sancéennes, les personnalités locales et la famille de Monsieur Francis Mielle (Maire, Conseiller Général) se sont réunis pour lui rendre un vibrant hommage.

Après avoir défilé avec les Sapeurs-Pompiers et L'Harmonie l'Indépendante, depuis l'entrée du cimetière rue Gambetta jusqu'à la tombe de Monsieur Francis Mielle, toutes les personnes présentes se sont recueillies. Monsieur le Maire, Monsieur Jean-Michel VIART avec les membres du Conseil Municipal Jeunes, puis les Pompiers ont déposé des gerbes de fleurs.



La cérémonie s'est poursuivie à l'Espace André Grimont, un hommage solennel a été rendu par le Maire, Madame France MIELLE, sa famille, Madame Rota (Vice-Présidente du Grand Troyes, représentante de Monsieur François Baroin), Monsieur Bruno CAPOZZOLI Président de l'UNICEF et Madame Brégeaut, conseillère départementale.

Nous remercions toutes les personnes présentes d'avoir montré leur attachement à un « électron libre ».

A cette occasion, tous ont pu échanger et raviver le souvenir d'homme vivant et attachant, dont le caractère épris d'indépendance et de liberté a beaucoup apporté à notre commune.



Départ de Sandrine BOURNOF

Sandrine BOURNOF a été recrutée le 1er juin 2013 au grade de rédacteur pour mener à bien la restructuration du service scolaire, culture et vie associative de notre commune.



Le challenge n'était pas simple et la mise en place fut difficile. Mais elle a su prendre ses marques, malgré un environnement délicat, souvent prise entre 2 feux celui du personnel et celui des élus.

Dans ces turpitudes, elle a su faire avancer le navire avec toute son énergie.

Elle a développé divers outils de gestion et gérer au mieux les urgences auxquelles elle était confrontée quotidiennement.

Son dynamisme et sa polyvalence ont su être appréciés au sein de Saint Julien par ses

collègues, sa hiérarchie, les enseignants et directeurs d'école et les partenaires avec qui elle travaillait régulièrement.

Toutes ces qualités, Sandrine BOURNOFF les a développées au contact permanent des élus, des autres chefs de service, au service des particuliers.

Le climat de confiance qu'elle a su établir avec tous ses interlocuteurs, lui aura permis d'exercer son activité avec courage, enthousiasme dans des conditions souvent difficiles.

Elle a dirigé la nouvelle organisation dans le cadre de la mise en place des rythmes scolaires. Et cela n'a pas été simple avec un changement de majorité municipale suivi du Directeur Général des Services. Et pourtant à la rentrée 2014, tout était en place.

Elle s'est ensuite attelée à l'élaboration du PEDT (projet éducatif du territoire) en ce début d'année jusqu'à sa validation en mai.

Elle nous quitte avec la fierté d'avoir mis en place le projet éducatif territorial qui doit s'appliquer dès la rentrée prochaine.

Nous lui souhaitons bon vent pour la suite de sa carrière et tous les remerciements du Conseil Municipal pour son dévouement au sein de Saint Julien les Villas.

Permanence du Maire



A partir du 2 septembre, Monsieur le Maire tiendra une permanence hebdomadaire le mercredi de 17h à 18h30 en mairie. Si vous désirez le rencontrer, vous pouvez venir directement ou prendre rendez-vous auprès du cabinet du maire par téléphone au 03.25.71.79.30.

En cas d'absence, le premier adjoint monsieur Patrick Grosjean le remplacera.



primitif 2015

Priorité aux économies d'énergie

Le Budget est l'acte **qui prévoit et autorise** les dépenses et les recettes de la commune pour l'année en cours. Sa préparation est réalisée en collaboration avec les élus, les responsables de service et la direction financière et nécessite des réflexions à plusieurs niveaux. Chaque chef de service aura désormais la responsabilité de son propre budget. A cette fin, une comptabilité analytique devient nécessaire : les crédits accordés et les coûts globaux seront ainsi répartis dans chaque service.

Nous avons mis en place ce système de répartition dès le début de l'année 2015, mais tout ne sera pas opérationnel cette année et nous espérons une parfaite maîtrise pour l'année 2016.

Nous soulignons l'intérêt porté par tous les membres du personnel de la mairie à ces nouvelles données et ainsi que le travail fait au quotidien pour parvenir à un résultat probant.

La somme globale de **5 491 937 euros** constitue la part totale affectée à l'investissement, en dépenses comme en recettes ci-dessous.

Parmi les dépenses d'Investissements prévues en 2015, citons :

- Les travaux d'amélioration énergétique pour **635 447 euros** avec :
 - le remplacement de 400 points lumineux d'éclairage public par des équipements LED à faible consommation énergétique. La part de l'éclairage public dans les dépenses globales d'électricité au budget communal 2014 s'élevait à 53 % et représentait 104 000 euros.



- des travaux d'amélioration en matière d'isolation dans différents bâtiments communaux,
- des changements d'équipements en chauffage vétustes ou désuets,
- Les travaux d'aménagements de voiries dont l'avenue Terrenoire **1 300 000 €**
- La création d'un restaurant scolaire à l'école Robin Noir, **750 000 €**
- L'aménagement du bâtiment impasse Chazelle, destiné aux associations, **125 000 euros**.
- L'aménagement du cheminement de la Bâtarde, **80 000 euros**.
- L'achat de logiciels, **45 000 euros**.



Notons parmi les Recettes d'Investissements 2015 :

Les subventions d'investissements, dotations, fonds divers, **420 741 euros**
L'emprunt nouveau, afin de réaliser les travaux d'économie d'énergie et des acquisitions foncières, **100 000 euros**

Concernant le Budget de Fonctionnement de 7 471 000 €

Contrairement aux années précédentes, le budget de fonctionnement 2015 ne s'établit plus par rapport au budget précédent mais prend en compte les dépenses réelles de fonctionnement 2014 avec une marge de 3% ajustée à la hausse.



La baisse attendue en 2015 de la Dotation Globale de Fonctionnement, on l'a dit, complique fortement notre tâche.

Néanmoins, nous faisons le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux.

Pour mémoire, ces taux sont de :

Taxe d'habitation :	14,16 %
Taxe foncière sur propriétés bâties :	25,05 %
Taxe foncière sur propriétés non bâties :	35,20 %

Le montant consacré au budget recettes « Impôts et Taxes » de 4 282 131 euros représente la part la plus importante du budget de fonctionnement ainsi que les dotations, pour 1 051 000 euros, en baisse de 140 710 euros.

D'autre part, nous maintenons nos recettes réelles de fonctionnement budgétées liées aux emplois d'avenir et aux contrats d'emplois aidés.

Du côté des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2015, nous nous orientons vers des arbitrages de plus en plus précis pour des économies quasi imposées :

- La suppression des locations de licences informatiques remplacées par un achat : l'économie attendue est de 20 000 euros,
- La réintégration en régie de l'entretien ménager des bâtiments communaux.

De plus, un suivi comptable de l'exécution du budget nous permet davantage de réactivité tout en tenant compte des finalités politiques et des problématiques humaines.



Notre préoccupation au quotidien et ce malgré les difficultés à venir, est avant tout :

- de continuer à proposer l'ensemble de nos services dont bénéficient les Sancéens, que ce soit dans les domaines technique, urbaniste, éducatif, social, sécuritaire, culturel ou sportif et celui de la citoyenneté par le biais de nos écoles, garderie, pôle social, police et de nos 50 associations,
- de travailler en harmonie avec le personnel de la commune,
- de mettre en place nos projets avec volonté, énergie, enthousiasme et responsabilité.

Françoise Greva

Le recensement

Militaire ou Citoyen est obligatoire

Attention :

- 1 - Tout jeune Français, fille ou garçon doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent l'anniversaire de ses 16 ans. A la suite de ce recensement, la mairie délivre une Attestation de recensement.
- 2 - Cette attestation est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. Il ne sera pas délivré de duplicata.
- 3 - En cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez.

Quand se faire recenser ?

La période de recensement varie selon la situation du jeune au regard de la nationalité française.

- Français de naissance : Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois de ses 16 ans.
- Personne ayant acquis la nationalité française : Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française.

À savoir : si les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Le recensement permet à l'administration :

- de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC). Après le recensement, il faut informer les autorités militaires de tout changement de situation. Si le jeune est atteint d'un handicap, et qu'il souhaite être dispensé de la JDC, il peut présenter dès le recensement sa carte d'invalidité.

- D'inscrire d'office le jeune sur les listes électorales, à compter de ses 18 ans.

En cas de défaut de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait :

- de ne pas pouvoir participer à la JDC,
- de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans,
- de ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État (bac, permis de conduire, etc.) avant l'âge de 25 ans.

Pour tous les jeunes Sancéens et Sancéennes, cette démarche se fait à l'initiative de l'intéressé.

- Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents,
- Si le jeune est majeur, il doit faire la démarche seul.
- Cette démarche doit se réaliser par les Sancéennes et les Sancéens à la mairie

Comment faire la Déclaration :

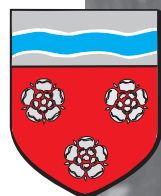
- Le nom (nom de famille et éventuellement nom d'usage), les prénoms, la date et le lieu de naissance du jeune et les mêmes éléments concernant ses parents,
- L'adresse de son domicile,
- Sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

Quels sont les documents à fournir

- Une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport, par exemple),
- Le livret de famille à jour.

Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

Patrick Grosjean



Politique de la Ville
et la Protection Judiciaire de la Jeunesse
organise une
CONFERENCE DEBAT :
La LOI et MOI

Judi 8 octobre 2015 de 19h à 21h
Espace André Grimont à St Julien les Villas



Conseil Municipal Jeunes

Les membres du Conseil Municipal Jeunes vous invitent à participer aux 2 projets mis en place pour l'année 2015.

« Des jouets pour tous »

Venez déposer vos vieux jouets à la Mairie
Vous avez des disponibilités pour contrôler, entretenir, nettoyer et réparer les jouets collectés. Venez nous rejoindre !

« Nettoyons notre ville »

Retenez le 19 septembre 2015, inscrivez le dans votre agenda, rendez-vous à 9h00 devant l'Espace Grimont,

Au programme :

- le matin collecte des déchets dans les rues de Saint Julien les Villas
- le midi : surprise préparée par les parents des CMJ
- l'après-midi, création d'une œuvre-d'art avec les déchets ramassés

Vous souhaitez être des citoyens actifs de votre commune, les encourager, participer, amplifier ces projets concrets, Inscrivez-vous par mail : p.grosjean@saintjulienlesvillas.fr

Patrick Grosjean



Réunion du Quartier de la Moline

Comme signalé lors du Bulletin Municipal N°21 d'avril 2015, nous vous confirmons que la date de la prochaine réunion de quartier de la Burie aura bien lieu le Jeudi 15 octobre 2015 à 19h à l'Espace André Grimont..

Patrick Grosjean

SIAEP

Le SIAEP amplifie son travail dans les rues de notre commune en poursuivant ces efforts pour supprimer tous les branchements en plomb encore existants, ce programme ne se terminera pas cette année. Les rues de la Haute Moline, Voltaire, des Vannes, impasse Louis Blanc, Allée du Château des Cours, sont en cours de réalisations pour cette année 2015. Lors de la prise en charge de ces travaux, nous en profiterons aussi pour changer dans ces rues, les compteurs de plus de 15 ans.

Comme vous le savez, ces travaux vont obligatoirement occasionnés une gêne au niveau de la circulation, mais nous vous demandons d'être citoyen et vigilant. Il est d'ailleurs impensable d'envisager d'autres travaux avant ceux-ci.

Merci pour votre compréhension.

Patrick Grosjean
Vice-président du SIAEP

Association de la sauvegarde de l'église de Saint Julien les Villas

Le 25 avril 2015, le Père Dominique Roy, recteur du diocèse de Troyes, a présenté aux membres de l'association de la sauvegarde de l'église de Saint Julien les Villas, une cathédrale de Troyes différente de la vision habituelle. En effet, c'est avant tout une visite spirituelle, devant ce magnifique édifice architectural.

Il a énoncé les caractéristiques médiévales de la cathédrale Saint Pierre et Saint Paul qui n'a pas subi les modifications baroques ou néo-classique que nous rencontrons dans d'autres monuments.

Il s'est attardé ensuite sur les magnifiques vitraux, 1500 m², datant pour les plus anciens du XIII^{ème} siècle. Le Père Dominique Roy conta certains d'entre eux, qu'ils soient de l'Ancien ou du Nouveau Testament, avec la ferveur spirituelle que nous lui connaissons : l'arbre de Jessé, le songe de Nabuchodonosor, la parabole du fils prodigue, l'Annonciation, la Nativité, la présentation du Christ, la légende des Trois Marie.

Puis il présenta les parties contemporaines notamment les sculptures sur bois des 3 femmes au tombeau, la tour eucharistique réalisée en cristal coloré symbolisant le vitrail et ses couleurs.

Le trésor de la cathédrale ne fut pas oublié. Il contient des reliques (tels les crânes de Saint Bernard et de Saint Malachie), des objets de culte (le calice, la patène, la crosse et l'anneau épiscopal de Monseigneur Hervé, évêque qui fut à l'origine de la construction de la cathédrale

gothique actuelle), des objets d'art (des émaux médiévaux, un coffret byzantin en ivoire pourpre), des aumônières du XVI^{ème} siècle, et également des reliques et des objets précieux que fit ramener, lors de la 4^{ème} croisade, l'évêque Garnier de Trânel (1193-1205) après le sac de Constantinople en 1204.

Enfin, le Père Dominique Roy en faisant visiter le jubé, fit résonner les grandes orgues pour le plus grand plaisir des yeux et des oreilles.



Vide-greniers de Robin Noir



Succès populaire et ensoleillé au vide-grenier de Robin Noir dimanche 12 avril 2015

Un vide-grenier comme on les aime, où l'on peut faire des trouvailles : « de belles assiettes, des nappes en lin ancien et des vieux meubles à retaper » déclare avec enthousiasme un couple de parents d'élèves.

C'est certain, les habitants de Saint Julien les Villas et plus loin encore, n'ont pas boudé leur plaisir : à chacun sa technique pour dénicher des trésors, certains préfèrent venir seul d'autres en famille, flâneur ou expert.



La manifestation a remporté, sous un ciel particulièrement favorable, un succès populaire.

En effet, les places de la cour de l'école du haut, joliment tondues ont été prises d'assaut bien avant le lever du jour, et il faut rendre hommage aux exposants qui doivent en effet se lever très tôt pour installer les étals. Dès les premières heures de la matinée, les « pros » ont traqué la bonne aubaine dans les coffres des exposants, avant que le gros de la foule n'envahisse les étals en milieu de matinée. Chiner est devenu presque un sport national pour les Sancéens.

Ils étaient ainsi 80 exposants à proposer des objets du souvenir, de la vaisselle, de l'outillage ou encore des vêtements, notamment pour les enfants, et qui pour la plupart n'avaient guère été portés.

Le public s'est succédé, nombreux tout au long de la journée, réalisant ainsi de belles et bonnes affaires.

Pour les vêtements, voilà qui a permis aux familles de faire des économies substantielles.

D'autres sont là pour vendre, comme cette mère de famille : « Avec les enfants, nous vidons nos placards avec les vêtements et les vieux jouets. Le jeu en vaut la chandelle, et à la fin de la journée, on repart allégé et avec un petit pécule en poche ! »

A midi, les représentants des parents d'élèves soutenus par le directeur de l'école Monsieur Philippe JEANNEL et de l'instituteur Monsieur DAVEN ont proposé un repas champêtre qui s'est déroulé dans une ambiance sympathique et conviviale. Cette belle initiative est l'œuvre de Madame POTONIE, parent d'élève à Robin Noir, avec l'aide des parents d'élèves et la municipalité qui a apporté à cette manifestation son accord et ses moyens matériels.

Le 1er vide-grenier de l'école ROBIN NOIR a été un grand succès !

Classe verte à Gérardmer

Les CM2 des écoles Fernand Ganne et Robin Noir en Classe verte à Gérardmer

Du lundi 11 mai au mercredi 20 mai, 57 élèves des écoles Robin Noir et Fernand Ganne de Saint Julien les Villas ont participé à une classe verte sur le thème du développement durable à Gérardmer dans le département des Vosges.

Au programme, activités sur les énergies renouvelables et construction d'éoliennes, visite de la scierie du Lançois (une ancienne scierie fonctionnant grâce à une turbine hydraulique), les enfants ont également appris à mieux connaître la faune et la flore de cette région en faisant une belle randonnée sur les crêtes vosgiennes.

Ils étaient hébergés dans le chalet ODCVL de la Mouselaine surplombant le lac de Gérardmer et au pied des forêts de conifères qu'ils ont appris à distinguer.

Cela a permis également de comparer nos régions respectives : Champagne-Ardenne et Lorraine qui bientôt n'en feront plus qu'une. Cette année, ils ont pu également participer au festival de sculpture de la Bresse sur le thème de la gourmandise et observé des artistes au travail (particulièrement des sculpteurs sur bois). Ils ont pu s'essayer eux-mêmes à la sculpture.

Les veillées nombreuses et variées (jeux, feu de camp et la traditionnelle boom) leur ont permis d'oublier la télévision pendant 10 jours.

Le temps a été souvent de la partie et toutes les activités programmées ont pu se dérouler. Les enfants sont revenus enchantés.



Les arbres en folie



Dans le cadre de la semaine du développement durable, du 7 au 12 Avril 2015, les enfants des sites périscolaires des écoles de la commune ont laissé courir leur créativité pour décorer des arbres en bois installés dans le parc Grimont.

La récupération était le fil conducteur de ces créations.

Des animaux tous fous ont également été créés et exposés devant le Pôle Accueil Enfance Jeunesse et dans la cour de l'école Fernand Ganne Maternelle.

Un projet qui a été apprécié aussi bien par les enfants que par les animateurs.

Le tour de France des régions

Nos régions, nos départements font partie de notre histoire.

Chaque région de France a ses propres coutumes, son dialecte, ses spécialités.

Nous retrouvons une palette multi-culturelle dans chaque région de France.

Durant le dernier cycle périscolaire (de mai à juillet), les enfants des différents sites périscolaires et des accueils du mercredi ont découvert une région.

- L'Alsace : site périscolaire Fernand Ganne maternel
- La Bretagne : site périscolaire Fernand Ganne primaire FG2
- L'Auvergne : site périscolaire Fernand Ganne primaire FG3
- Le Centre : site périscolaire Robin Noir maternel
- La Provence - Alpes Côte d'Azur : site périscolaire Robin Noir primaire
- Le Poitou Charente et la Corse : secteur primaire des mercredis
- Le Languedoc-Roussillon et la Normandie : secteur maternel des mercredis

Les différentes activités, œuvres des enfants et des quizz ont permis la réalisation d'une exposition le tour de France des Régions.

Elle s'est déroulée du lundi 29 juin au jeudi 2 juillet à l'accueil périscolaire FG2.

Le mercredi 2 juillet, les enfants du primaire ont présenté des danses et chants Corse aux enfants de la maternelle.



Une fête très estivale

Jeudi 2 juillet une date particulière dans l'agenda des élèves de l'école Robin Noir : c'était le jour de la fête qui venait clôturer la fin de l'année scolaire et le début des grandes vacances.

Une journée très chargée : les enfants des classes de cycle II avaient rendez-vous au parc des Moulins pour une chasse au trésor organisée par leurs enseignants (Mesdames Paperin et Foinant et M. Davène) suivi d'un pique-nique à l'école vu la chaleur étouffante; les élèves de cycle III, quant à eux avaient rendez-vous dans la tête du Bouchon de Champagne pour une découverte culturelle : au menu, musée Saint-Loup le matin et pique-nique dans les jardins et l'après-midi, visite de la maison du vitrail pour une classe et découverte du fauvisme au musée d'art moderne pour les deux autres classes.

Le soir, à partir de 18h30, les parents des classes de cycle II étaient invités à l'école pour venir écouter les chants préparés en classe sous la conduite du chef

de chœur Mme Foinant. Certains sont restés ensuite pour partager un repas champêtre très convivial dans la cour de l'école.

A 20h30, tout le monde s'est rendu à la salle polyvalente pour admirer les prestations des « grands » CE2/CM1/CM2 sur scène : un spectacle varié a été offert au public : du théâtre avec les classes de Mme Le Corre et M. Jeannel, une chorégraphie endiablée préparée par les élèves de CM2 sur la chanson Cosmo et un spectacle de gymnastique acrobatique des élèves de Mme Coste.

Tous les élèves se sont retrouvés sur la scène pour un final en chanson et en anglais sous la conduite de Mme Coste. Les parents étaient ravis à la sortie, malgré la chaleur étouffante qui régnait dans la salle.

Travaux de voirie

2015

Au moment où vous lirez ces lignes, l'important chantier de requalification de l'avenue Terrenoire sera achevé après des mois de travaux et de désagréments inhérents à ce type de chantier.

Où rappelons-le, les objectifs initiaux étaient d'améliorer la sécurité pour tous les usagers tout en recherchant à mettre en valeur ce cadre paysager. Ainsi, pour diminuer la vitesse des automobilistes des ralentisseurs sont présents aux endroits où la vitesse est limitée à 30 km/h. De plus, les trottoirs ont été élargis à la fois pour répondre aux exigences légales et légitimes concernant le déplacement des PMR (Personnes à mobilité réduite), ainsi que pour permettre une meilleure visibilité des automobilistes aux intersections.

A noter également, que l'ensemble des candélabres ont été changés et positionnés de manière à afin de mettre en lumière de manière homogène, l'ensemble de l'avenue.

Par ailleurs, les éléments les moins esthétiques qui se trouvaient le long de cette avenue ont été installés aux endroits les moins visibles. C'est le cas notamment des bennes de verre et de papier qui ont pris place, cachées au milieu d'un futur massif d'arbustes.

Enfin, dans les emplacements où cela était possible, des espaces verts ont été aménagés : du gazon, des fleurs et des arbustes y prendront place dès cet automne.

Comme nous nous y étions engagés, d'autres travaux d'amélioration de notre voirie communale vont avoir lieu dans les semaines et mois à venir.

La réfection de la rue des Vannes est planifiée par l'entreprise pour la fin du mois de juillet.

La partie la plus endommagée, qui se trouve vers la rue Carnot, jusqu'au premier virage se verra totalement refaite. En effet, les rustines mises au fil des années seront toutes grattées pour être remplacées par une

couche uniforme et lisse d'un enrobé de qualité. Nous étions en attente de la part des propriétaires riverains qu'ils terminent leurs travaux de raccordement aux divers réseaux nécessitant de réaliser des tranchées au travers de la chaussée.

L'autre chantier d'ors et déjà prévu concerne la création d'un cheminement dans le cimetière pour le mois de septembre. Dans le cimetière, afin de faciliter le déplacement de tous, les allées aujourd'hui recouvertes de graviers, vont se voir recouvrir d'un cheminement qui permettra un accès pour tous. Il sera ainsi plus aisé de tirer les charrettes mises à votre disposition pour transporter pots de fleurs et jardinières. Les poubelles pourront, quant à elles, retrouver leurs places d'origine.

Pour compléter encore le calendrier des travaux de voirie se poursuivra également par les rues et surfaces suivantes : le parking de la salle polyvalente, l'allée du château des cours ainsi que les deux-ronds-points (Gambetta et Charles De Gaulle), la rue des Couturots et une partie de l'impasse Jean Jaurès.



Nouveaux horaires

Service Urbanisme



A partir du 1er juillet, l'accueil du Service Urbanisme se fera du lundi au vendredi de 8h20 à 12h30.

Les renseignements et le dépôt des dossiers d'autorisations et autres permis concernant les constructions ou aménagements, se feront sur rendez-vous au cours d'un entretien personnalisé.

Concernant, le retrait des rouleaux de sacs de tri et les demandes de bacs de poubelle, ils pourront se faire tous les jours de la semaine auprès de l'accueil du Centre Technique Municipal (rue Carnot)

Ces changements font suite à l'adhésion de la ville de Saint Julien les Villas au service partagé créé par le Grand Troyes pour la gestion des autorisations des droits du sol : notre agent chargé des questions d'urbanisme se verra donc mis à la disposition de ce nouvel accueil.

L'instruction des autorisations du droit du sol, hier réalisée par les services de l'Etat, est désormais du ressort des communes, nous avons fait le choix de mutualiser cette compétence au sein d'un service commun créé au sein du Grand Troyes dans le but de participer à la dynamique de recherche d'économies d'échelle.

Ainsi, nous bénéficierons d'un service commun qui apportera un éclairage et une expertise sur les demandes d'autorisation d'urbanisme qui lui seront transmises, en les instruisant et en émettant un avis motivé. Chaque Maire conserve souverainement, au titre des pouvoirs de police, la faculté de suivre cet avis ou d'y déroger.

Service Urbanisme : 03 25 83 17 88

Accueil Services techniques : 03 25 49 42 22

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30



Ramassage des encombrants

**Prochain ramassage des encombrants :
Vendredi 20 Novembre 2015**

Définitions des encombrants, Extrait du Cahier des Clauses Particulières :

Sont compris dans la définition des objets encombrants tous les objets d'origine ménagère issus de l'habitation (matelas, sommiers, gazinière...)

Les déblais, décombres et débris provenant des travaux de bricolage familial peuvent être enlevés à condition d'être déposés dans des sacs et récipients dont le volume n'excède pas 120 litres.

En sont exclus :

- Les déchets d'équipement électriques ou électroniques,
- Les gravats provenant des travaux particuliers ou publics,
- Les déchets en provenance d'exploitations industrielles, commerciales et des administrations,
- Les déchets présentant, par leur nature, un danger pour l'environnement ou pour la santé du personnel de collecte ainsi que les déchets pour lesquels il fait obligation de recourir à des modes de collecte ou de traitement spécifique,
- Les objets qui, par leurs dimensions ou leurs poids, ne pourraient être chargés dans le véhicule de collecte par deux hommes, sans efforts.

**Retrouver toutes nos informations sur notre site internet :
www.saintjulienlesvillas.fr**



Savoir faire la différence

- Chaque jour, Eiffage Travaux Publics
- S'adapte au monde d'aujourd'hui et propose des solutions innovantes
 - Conçoit de nouvelles liaisons entre les hommes et réalise des infrastructures qui respectent l'environnement
 - Assure le confort des usagers et développe les réseaux de communication

Établissement Champagne Ardenne
1, rue William et Catherine Booth - BP 2051
10010 TROYES CEDEX
Tél. : 03 25 76 24 24
accueil.troyes.travauxpublics@eiffage.com

© DR - Studio 201 - 00/13

www.eiffagetravauxpublics.com



Aménagements Rue Henry Regnault

A partir du mois de septembre, de nouveaux aménagements seront installés le long de la rue Henry Regnault. Cette décision fait suite aux sollicitations des riverains excédés par le trafic important dans cette rue étroite, ainsi qu'aux difficultés récurrentes que cela engendre.

A la suite de rencontres avec les riverains désireux de participer à l'émergence de solutions pour résoudre ces problématiques, et de multiples réunions techniques pour obtenir des éclairages et avis sur les solutions envisageables au regard de la configuration atypique de cette rue, il a été convenu que les aménagements seront réalisés, d'abord de manière temporaire, pour évaluer leur efficacité avant d'être confirmés.



Ainsi, à partir de la rentrée, les aménagements suivants seront réalisés :

Deux feux tricolores, installés de part et d'autre du pont ferroviaire, permettront de réguler la circulation sous ce passage étroit. Ce feu sera muni d'un radar de vitesse qui obligera les automobilistes trop pressés à marquer l'arrêt au pied de ce feu.

Le stationnement ne sera plus possible en dehors des emplacements balisés sur la chaussée. Les emplacements judicieusement installés empêcheront de pouvoir atteindre des vitesses parfois excessives.

Enfin, la signalisation, de l'interdiction pour les poids lourds d'accéder à cette rue, sera renforcée.

© Crédit Image : Tequi Poinseau Architectes

M&Vous

Appt & pavillons
à louer à St-Julien
Tél. 03 25 72 51 30

PLUS PROCHE DES SANCÉENS

A l'heure où nous imprimons ce numéro, la liste Plus Proche des Sancéens ne nous a pas transmis d'article.

CHANGEONS D'AIR A SAINT-JULIEN

Comme une lettre à la poste !!

C'est au cours de notre dernier conseil municipal qui s'est tenu le lundi 29 juin au soir, qu'a eu lieu une «REGULARISATION»... D'ordinaire, dans ces cas-là, - la situation n'est pas rare - Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'entériner des décisions qui ont été prises sans l'accord dudit conseil alors que cela est obligatoire pour les rendre juridiquement valides. Autrement dit, dans le dossier en question, «on» a mis la charrue avant les bœufs... Il s'agit maintenant de remettre de l'ordre dans l'attelage !

Bref : une «REGULARISATION», c'est lorsque l'on met en conformité avec la loi ce qui ne l'était pas auparavant !

La lecture du rapport n°2015-48 nous apprend qu'il s'agit d'une REGULARISATION FONCIERE... Oh ! Oh ! Intéressant ! Que nous a-t-on caché ? Tout simplement que l'emprise de la voirie appelée «Rue du Parc de Sancey» desservant l'entreprise Aubelec, et dont les travaux ont coûté 80 000 euros à la Commune, appartient toujours à un propriétaire privé. Le Conseil Municipal du 26 septembre 2012 avait pourtant validé l'acquisition du terrain pour un prix de 12 euros le mètre carré. Mais cette décision n'a pas été suivie d'effet, et les travaux de viabilisation desservant une entreprise privée ont donc été réalisés sur une parcelle n'appartenant pas à la Commune!

Lundi soir, nous avons donc dû autoriser Monsieur le Maire à faire l'acquisition de ce terrain pour un prix de 20 euros le mètre carré. Ah oui, c'est plus cher qu'il y a 3 ans ! L'augmentation se justifie puisqu'aujourd'hui le terrain est viabilisé, donc plus cher !

Pourtant, ce n'est pas tant ce fait qui nous choque que la façon dont les choses se sont passées lors du vote, lundi soir. On peut comprendre, évidemment, que Mr Picara, Maire à l'époque, n'ait pas réagi, pas plus que

AGIR ET CONSTRUIRE

Mr Bailly, Adjoint à l'urbanisme en 2012 et concerné par ce dossier.

Mais aucun membre de la majorité municipale n'a émis le moindre avis sur une question dont on ne peut pas dire qu'elle brille par sa limpidité et sa transparence alors que dans le journal «L'insoumis» n°8 de juin 2013, les représentants de l'association Saint-Julien-Demain qui sont aujourd'hui aux affaires tiraient à boulets rouges (!) sur la rapidité avec laquelle la voirie avait été réalisée. Ils avaient raison puisque la suite vient de nous le prouver. Mais aucune remarque de leur part n'est venue sanctionner cet état de fait dont on peut dire qu'il est limite...

Le vote a eu lieu sans discussion : comme une lettre à la poste !!...

Nous sommes les seuls à avoir élevé la voix et fait remarquer que les travaux ont été effectués sur un terrain privé, ce qui explique aujourd'hui une plus-value de la parcelle en question.

Sans nous, qu'en auriez vous su ?

Mais un autre dossier va bientôt occuper le devant de la scène : celui de la grande parcelle située sur le Canal sans eau. Rappelons-nous que cette parcelle avait été vendue juste avant les Municipales avec un projet de près de 185 appartements.

Aujourd'hui, sous la pression des riverains, Mr VIART tente de bloquer ce dossier. Cela est tout à son honneur et nous approuvons cette décision. Mais nous pensons que l'ensemble de la population Sancéenne doit être associé à l'élaboration du nouveau projet. Cela doit être l'occasion de faire vivre la Démocratie participative que nous appelons de nos vœux et nous tenterons de vous tenir informés de l'évolution du dossier, si nous en avons connaissance avant qu'il soit totalement ficelé.

Patricia BIZZARI et Jean-Marc WEINLING
Liste Changeons d'Air à St Julien

La majorité municipale reste très discrète sur le bien acquis en 2014, 7 impasse Chazelle, considéré comme bâtiment public et non immeuble de rapport, à ce jour pratiquement aucune information ne nous est communiquée sur ce projet. Mais de temps en temps des ouvriers sont sur le site !

Où en est-on ? Lors du Conseil Municipal du 29 juin, nous aurions aimé connaître le coût du contrat de mise à disposition de bennes prévues pour le transport et le traitement des déchets ultimes pour le site : arrêté du Maire N° 15- 021. Question posée au Maire au cours de ce Conseil Municipal sur le coût de ce contrat, celui-ci ne connaissait pas ce montant... pourtant il s'agit bien d'un arrêté pris par le Maire ! Le Directeur Général des Services resta muet à l'interrogation du Maire sur ce sujet ! Curieuse façon de gérer l'argent du contribuable ! Ce bâtiment excentré des services de la mairie (2,300 kms) et des services techniques (2,750 kms), est en très mauvais état et cela nous interpelle ! Pour quel usage ? coût réel du réaménagement, montant des charges de fonctionnement ? Bruits de couloir... il pourrait être mis à disposition des associations de la commune ! Dans ce cas que deviendraient les salles de l'ancien Bowling déjà réalisées au profit des associations ? Là encore nous sommes face à des méthodes de détricotage... nous avons encore en mémoire l'hôpital de jour rue du Canal... les immeubles de la rue des Templiers, etc.

Que d'interrogations sans réponse ! Autre point curieux, en séance du Conseil Municipal, Monsieur le Maire, s'est clairement exprimé sur le dossier de la cantine de l'école Robin Noir à savoir « qu'il n'avait nullement l'obligation de demander l'avis des agents et des enseignants » concernant l'aménagement et l'utilisation des locaux ! Et que « s'il fallait prendre les avis

de tout le monde on ne ferait rien » On peut très vite imaginer que la même politique est appliquée pour les travaux d'aménagement du bâtiment "Chazelle". Pourtant c'est de l'argent du contribuable dont il est question dans tous les projets!

A ce jour rien ne nous a été communiqué sur la construction de la cantine Robin Noir : Projet d'un bureau d'étude, prévision du coût total de l'opération, prévision des investissements, prévision du coût de Fonctionnement, organisation du personnel, etc.

Quant au chemin aménagé sur la digue de la Batarde... toujours les mêmes questions ! Quel coût d'investissement, quel impact financier par une éventuelle maintenance en régie ? Nous avons rencontré quelques motocyclistes réjouis par cette belle piste de Moto Cross ! À quand les quads!

Pendant ce temps, immeubles achetés ou déjà en propriété sont pour certains laissés avec un entretien restreint : exemples : le pavillon rue de l'Egalité, travaux prévus non réalisés (pourtant promis depuis maintenant plus d'un an par l'ancien Maire à une employée, documents signés, visite des lieux par le couple intéressé, loyer fixé) ainsi que le logement au dessus de la poste, travaux de réaménagement non effectués... donc à ce jour pas de location de ces biens municipaux ! Le Maire n'ayant pas jugé bon de finaliser ces dossiers par un contrat de location !

Il ne faut pas constamment mettre les restrictions en avant quand on ne va pas chercher des recettes simples à portée de mains, environ 19 200 euros par an pour ces deux dossiers. Encore une fois nous sommes face à des méthodes de détricotage !!!

Daniel Picara

Plan Paysagé 2015

- Le plan paysagé se met en place progressivement
- Le terrassement du cheminement de la Batarde se termine.
- Les arbres en pots aux endroits les plus fréquentés sont installés.
- Le mur du cimetière a été nettoyé sur la façade principale.
- La tonte différenciée et les contours des arbres apparaissent cette année.



En Septembre, des massifs de plantes vivaces seront aménagés rue Gambetta, d'autres pots arriveront devant la mairie, les thuyas du cimetière seront remplacés et les entrées de la ville seront embellies.

Michel Brouillet



Tournée de désherbage



Le désherbage des trottoirs a commencé le 27 Avril 2015. Conduit par, entre autre, Anthony, agent du centre technique municipal, le quad a été aperçu dans toutes les rues de la commune. Equipé d'un réservoir de 70 litres, il parcourt environ 10 km de trottoirs par jour. Le traitement chimique (à base de produits phytosanitaires) est toujours d'actualité pour cette année encore. Mais, le traitement Bio arrive à grand pas ainsi qu'une tendance grandissante vers l'acceptation des herbes spontanées. (Herbes = sol sain). Les zones non traitées (ZNT), équivalentes aux zones situées à proximité d'un cours d'eau (5 mètres), ont été étendues aux cours d'écoles, aux allées du parc Grimont et du parc de la Moline. Elles ont été réalisées avec un biocide.

Tonte différenciée

La tonte différenciée privilégiée dans nos espaces verts

Vous avez sûrement constaté lors de vos promenades dans les parcs ou sur les chemins de notre commune une énorme différence dans l'entretien des pelouses, des abords des chemins ou des pieds d'arbres.

Ce n'est pas un abandon de la part des Services Techniques mais une remise en question des pratiques. Une philosophie différente à l'entretien de nos espaces verts. Ne croyez pas que l'idée vient d'un seul homme. Les réflexions portées sur le sujet proviennent de différentes contraintes :

Les tontes différenciées apportent une technique alternative en régulant la charge de travail et en apportant la biodiversité au monde animal.

Suivant les espaces, les tontes s'effectuent à différentes hauteurs. Des chemins tondus plus raz sont créés, des aires de jeux improvisées.

La végétation spontanée autour des arbres permet de maintenir leur santé et d'éviter ainsi d'y passer des produits chimiques dans les contours.

La maintenance est facilitée, la casse du matériel est amoindrie.

Tout cela durera la saison d'été. Ensuite, avec la lenteur des pousses, les tontes reprendront normalement jusqu'à l'automne.

Michel Brouillet



1^{er} au concours régional

Samuel Abed est un jeune apprenti au service Espaces Verts de notre commune.

Après l'obtention du CAP puis du BAC professionnel, il poursuit son cursus par un BTS en Aménagements paysagers. Samuel vient de participer au concours régional de reconnaissance des végétaux.

Plus de 600 végétaux à reconnaître par leurs noms communs, noms latins et de familles.

La première place au concours régional le qualifie pour la finale nationale qui se déroulera à Lyon du 1er au 3 décembre au Salon Paysalia.

Nous lui adressons toutes nos félicitations et encouragements pour la finale nationale !!!



Cérémonie

de commémoration du 8 mai 2015

Cette cérémonie s'est déroulée en cinq étapes :

- Une première délégation composée de Monsieur le Maire, Jean-Michel VIART, de Monsieur le Président du Comité d'Entente des Anciens Combattants, Monsieur Pierre Gras, et d'anciens combattants et encadrée par la police municipale, est allée honorer et fleurir trois résistants Sancéens : Monsieur Gaucher (rue Romagon), Monsieur Brision (square Pierre Brision) et Monsieur Charles Walter (route de Verrières).



Ensuite cette délégation a rejoint la caserne des Sapeurs Pompiers où le Conseil Municipal, le Conseil Municipal Jeunes, les Sancéennes et Sancéens les attendaient. Monsieur le Maire et Monsieur JOTTE, Capitaine des Sapeurs-Pompiers ont honoré et fleuri le monument des Sapeurs-Pompiers, puis nous avons pu assister à la présentation des effectifs. Le cortège s'est formé pour rejoindre l'Harmonie Municipale l'Indépendante devant la Mairie. Nous avons défilé rue Fernand Ganne afin de nous rendre au cimetière.



- Puis la cérémonie s'est poursuivie devant le Monument aux Morts :

- Dans un premier temps, Monsieur le Maire a eu l'honneur de remettre « la médaille du Combattant à Monsieur Daniel VOGEL, pour service rendu en Algérie.

Ensuite eurent lieu les messages à l'attention des vivants : Monsieur Pierre GRAS, Président du Comité d'Entente et des Anciens Combattants et Victimes de Guerre a lu le message de l'UFAC et Monsieur le Maire, la lettre de Monsieur Jean-Marc TODESCHINI Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire.

Quant aux messages à l'attention des morts « l'Appel aux morts », ils ont été faits par les Jeunes Sapeurs-Pompiers et les Jeunes Conseillers Municipaux.

Pour finir, deux gerbes furent déposées : l'une par les Anciens Combattants accompagnés de deux Jeunes Sapeurs-Pompiers, l'autre par Monsieur Le Maire entouré de deux Jeunes Conseillers Municipaux.

- Monsieur le Maire a remercié et salué personnellement les Porte-Drapeaux, les Anciens Combattants, l'Harmonie l'Indépendante, le Conseil Municipal Jeunes, le Conseil Municipal et tous les participants, il les a invités à se retrouver à la salle polyvalente pour partager le verre de l'amitié en mémoire de nos chers disparus.

Les Anciens Combattants et les différents inscrits ont pu poursuivre cette cérémonie autour d'un repas fraternel.

Patrick Grosjean



Cérémonie

du 75e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940

La commémoration de l'Appel que le Général de Gaulle avait prononcé à 20 heures précises sur les ondes de la B.B.C le mardi 18 juin 1940, a débuté à 18h00. Monsieur Jean-Michel VIART, Maire, Monsieur Pierre Gras, Président du Comité d'Entente des Anciens Combattants, les Anciens Combattants, l'Harmonie Municipale l'Indépendante, le Conseil Municipal, le Conseil Municipal Jeunes, ont donné rendez-vous à tous les Sancéens et les Sancéennes devant l'entrée du cimetière, rue de l'Égalité, le 18 juin 2015 à 18h.

Le cortège ainsi formé s'est mu au tambour et positionné devant le monument aux morts.

M. Pierre GRAS a lu à l'assemblée le texte de l'appel du 18 juin : la voix de l'espoir pour beaucoup de français. Puis M. le Maire a fait part du message du Ministre délégué aux Anciens Combattants avant de déposer une gerbe de fleurs avec les membres du Conseil Municipal Jeunes de notre commune.

Monsieur le Maire a remercié vivement et salué personnellement tous les participants.

Puis il les a invités à se retrouver à l'Espace André Grimont pour partager le verre de l'amitié en mémoire de cette action qui enclencha une lueur d'espoir pour notre Patrie.

Certains diront à l'époque : « Un soldat qui travaille pour la France à Londres ».

Patrick Grosjean



14 juillet

2015

Ce mardi 14 juillet 2015, jour d'union nationale lors de la fête de la Fédération pour le 226^e anniversaire du 14 juillet 1789. Notre commune a donné rendez-vous aux Sancéennes et Sancéens à 10h30 à la Caserne des Sapeurs-Pompiers rue de Gentilly. Là, se sont positionnés les différents corps constituants à savoir, les Sapeurs-Pompiers, les Anciens Combattants, la Préparation Militaire Maritime, et pour la première fois l'Union Nationale des Parachutistes.



En début de cérémonie, Monsieur le Maire a honoré avec M. Jotte Lieutenant des Sapeurs-Pompiers, les morts pour la France, puis a passé en revue les troupes. Le cortège ainsi formé est passé par les rues de Gentilly, Jean-Jacques Rousseau, Hôtel de Ville ou nous avons fait la jonction avec l'Harmonie l'indépendante et leur porte drapeau, dirigée par Mme E. Cunin. Nous avons poursuivi le défilé par la rue Gambetta, le Château des Cours, avant

d'arriver devant la salle Polyvalente, où de nombreux Sancéennes et Sancéens nous attendaient. Les troupes se sont positionnées, avant de recevoir les honneurs des personnalités civiles et militaires M. Le Maire, M. l'Enseigne de Vaisseau Charles-Henri Laville Assistant Départemental pour la Marine dans l'Aube, nous avons pu entendre la Sonnerie aux Drapeaux, et la Marseillaise, joués par l'Harmonie l'Indépendante renforcé par la Fanfare de St Léger.



Les troupes se sont déplacées sur le côté droit de la salle polyvalente, où nous avons écouté le discours de M. le Maire, et à la remise de la médaille de Bronze pour les 25 ans de l'Ecole de Musique à la Directrice Mme I. Crusson. M. le Maire a ensuite honoré M. Michel Tournemeule en tant que Maire Honoraire avec plus de 30 ans au service de la collectivité. Il lui a remis l'écharpe tricolore avec le Garde-à-vous et la Marseillaise.



Monsieur le Maire nous a invités à l'apéritif et au buffet champêtre animé par le groupe folklorique «Jeune Champagne» offert par la municipalité de Saint Julien les Villas aux Sancéennes et Sancéens.

Le groupe folklorique «Jeune Champagne»

Un peu d'histoire, car nous devons remonter jusqu'à la Révolution Française en 1789, ce retour en arrière nous a été permis grâce au groupe «Jeune Champagne», il a été fondé en 1943 par Monsieur André BEURY pour faire connaître les arts et traditions populaire de notre région, par les chants et danses. L'explication pédagogique nous a été fournie par Monsieur Jean Aimé en présentant d'une part le groupe, et d'autre part les costumes et les danses.

Pour les costumes, ils sont datés des années 1850 sur la ville de Troyes. Les femmes, portaient le costume composé d'un caraco, d'une jupe, d'un châle blanc brodé, d'un tablier, éléments communs à l'ensemble du territoire national, mais aussi d'une coiffe, appelé le « toquat » (cela ne vous rappelle pas un quartier de Troyes!!!), elle est considérée comme l'une des plus belles de France et elle intrigue toujours les spectateurs. Ce « toquat » est composé de deux grandes bardes ornées de dentelle cousues sur un bonnet blanc et fixées à l'aide de quelques épingles.

En revanche, la couleur du ruban indiquait la position sociale de celle qui le portait

- de couleur claire (rose ou bleu) pour les jeunes filles
- marine ou noir pour les femmes mariées
- blanc pour les veuves
- jaune ou orange pour les servantes.



Le « toquat » était porté seulement les dimanches et jours de fête. Pendant la semaine, les femmes portaient un petit bonnet blanc surnommé «cul de canne» beaucoup plus fonctionnel.

Le costume masculin, lui est composé d'une veste classique à

la française et d'une culotte à pont fermée au genou par une boucle métallique. Les personnes de tendance royalistes portaient la culotte. A l'inverse, les personnes républicaines affichaient leurs opinions en portant le pantalon «les fameux sans culotte» (encore une explication nécessaire).

Sur la tête, ils avaient aussi un chapeau, mais de feutre noir. Comme les femmes, pendant la semaine, pour travailler, les hommes portaient la «blaude». Ces coiffes étaient un symbole fort de l'époque, de plus elles coûtaient chers, le temps de fabrication, les matériaux ne permettaient pas de les remplacer du jour au lendemain, il fallait en faire « Bon Usage », et sans gaspiller.

Jeune champagne a débuté sa prestation avec les **soyottes** de Chavanges, Estissac et Bar/s/Aube. Les danseurs ont poursuivi avec la **gigue** de Bar/S/Aube, puis les **Jolivettes** de Suippes dans la Marne (danse de la Mariée, une jeune fille représentant la mariée se déplace au cours de la danse et valse au milieu de la ronde). Chacun connaît la farandole dans le midi, la bourrée dans le centre de la France, la gavotte en Bretagne, en Champagne Ardennes, il y avait la **soyotte**).

Entre les plats du buffet champêtre, Jeune Champagne a continué avec une scottisch, une danse intitulée l'Allemande provenant d'Ailleville dans l'Aube (danse ramenée par les soldats de l'armée Napoléonienne), une autre soyotte de la commune d'Oiry, un quadrille de Rumilly les Vaudes, Champrouget et pour finir la ronde de Romilly sur Seine.

Pour l'après-midi, une petite fête foraine de village est venue agrémenter la place, avec un manège d'enfants, tir à la carabine, ballons, glaces.

Vers 21h45 les jeunes Sancéens se sont retrouvés pour le Défilé aux lampions au gymnase Fernand Ganne. Le cortège a déambulé dans les rues jusqu'au stade de la Burie, où l'ensemble des Sancéennes et Sancéens les attendaient



afin de pouvoir démarrer le spectacle pyrotechnique offert par la commune de St Julien.

Nous remercions les services techniques municipaux, la police municipale, mais aussi les cinquante bénévoles, les artificiers, la sonorisation, la Croix Rouge Française, sans qui cette journée et ce spectacle n'aurait pu avoir lieu.



Nous remercions aussi les spectateurs, pour avoir respecté les consignes, et leur civisme à l'intérieur de l'enceinte du stade, les pétards n'étant pas autorisés.

Merci à tous pour cette magnifique journée Républicaine, et nous vous donnons rendez-vous à l'année prochaine.

Patrick Grosjean



Côté Créa

Côté Créa est une jeune association de loisir créatif de mosaïque située à Saint Julien les Villas.

Vous avez envie de faire des tableaux en mosaïque et peinture personnalisés et unique à votre image et à vos dimensions, vous voulez rénover un vieux meuble pour lui redonner une seconde vie, des miroirs, des dessus de tables.....alors je suis là pour vous aider à le réaliser et vous apporter mon savoir donc n'hésitez plus laissez aller votre créativité.

Bientôt Cote Crea pourra vous aider à réaliser une crédence de cuisine et de salle de bain personnelle et toujours unique avec vos idées.

Sylvie Huguenot



Fête des voisins 2015

La fin du mois de mai était encore une fois cette année, placée sous le signe de la convivialité à l'occasion de la fête des voisins. En 2015, une nouveauté, la commune a adhéré à l'association « la fête des voisins » qui distribue des cadeaux aux participants.

Découvertes humaines et culinaires, tel est le but atteint de cette soirée. Rendez-vous nous est donné pour 2016.

Sylvie Huguenot



Harmonie l'Indépendante cuvée 2015

Une première pour l'Harmonie l'Indépendante : une Aubade, et pas n'importe où. La cour de l'école de musique a servi de cadre enchanteur à notre harmonie pour son concert d'ouverture de saison le samedi 27 juin 2015. Le public a été charmé par le magnifique travail des musiciens sous la direction de Mademoiselle Emilie CUNIN. Nous avons pu écouter la musique de différentes époques, de la renaissance à nos jours, avec en point final le Tcha-Tcha de l'harmonie. Souhaitons-leur une bonne saison.

Sylvie Huguenot



SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2015,
RENDEZ-VOUS AU GYMNASSE FERNAND GANNE
DE 10 HEURES A 18 HEURES POUR :
LE FORUM DES ASSOCIATIONS.

Cirque et fête de la musique



En ce samedi 20 juin 2015, l'auditorium de la maison du patrimoine était placé sous le signe d'une intense activité.

Le matin, l'école du cirque du CASC avait implanté son chapiteau et sous la direction de CHOUPETTE et CACAHUETTE, les élèves nous ont donné une démonstration de prestidigitation et de spectaculaires acrobaties. Bravo à ces jeunes artistes en devenir, et gageons que l'année prochaine, la technique sera plus poussée.

Pour clôturer la journée, 2 groupes de musiciens ont envahi l'esplanade pour fêter l'arrivée de l'été. La soirée a débuté sur rythme rock, avec le groupe « New Old Stock », puis le groupe Jala Mano nous a fait vibrer sur des musiques orientales.

En ces temps difficiles, cette soirée aura permis à tout un chacun de pouvoir s'évader.

Sylvie Huguenot

25 ans de l'école de musique



C'est devant une salle comble que le vendredi 5 juin l'école de musique municipale fêtait son 25ème anniversaire, pour la première fois au gymnase.

Toute l'assemblée a pu se rendre compte que l'aura de la directrice, Madame Isabelle CRUSSON, planait sur l'ensemble des « artistes » présents. Elle nous a rappelé que l'école a été créée en 1988 par le regretté Docteur Francis MIELLE ainsi que par le docteur René GILLET, Madame Marie-Pierre GRANDON et Monsieur Patrice KAHNE.

Le temps a suspendu son vol, et pendant 2 heures, les musiciens débutants et plus aguerris nous ont fait partager leur passion. Nous pouvions sentir dans l'air l'émotion que la chorale des « p'tits cœurs » a diffusée parmi le public, qui respectueux de l'immense travail fourni par les artistes, les a récompensés par des applaudissements chaleureux.

Une pensée pour le travail des professeurs, et une mention particulière pour les parents.

Sylvie Huguenot

INSCRIPTIONS 2015/2016 encore possible

Ecole Municipale de Musique - 40 rue Gambetta
À partir du 30 août de 14h30 à 17h30
03 25 71 79 63 - i.crusson-emmstjulien@orange.fr

Gala de danse Jazz.3 Company

Cette année encore, le gala de danse organisé par le Centre d'Animation Sportif et Culturel de Saint-Julien-Les-Villas a fait salle comble.

Le spectacle, intitulé «CAP 120 », avait pour thème la vie d'un navigateur solitaire.

Le scénario, basé sur un texte de Yann Queffelec, nous plonge dans un univers fascinant, avec les joies, les peurs, toutes les émotions et l'imaginaire du marin seul à bord.



Pour cela, la mise en scène de Pascale Artus a fait appel à la danse, à la musique, et au théâtre de marionnettes, avec la participation de :

- Jazz.3 Company et la Classe de Danse Classique du C.A.S.C, dirigées par Pascale Artus.
- L'association Marottes et Cie, dirigée par Marie-Françoise Moreau.
- L'Ecole Municipale de Musique de Saint-Julien-les-Villas, dirigée par Isabelle Crusson.

Ce spectacle chorégraphique de qualité, alliant la danse classique, le modern jazz, et la danse contemporaine, a été salué comme il se doit par plusieurs rappels et des applaudissements chaleureux. Mme Sylvie Huguenot, Maire adjoint à la culture, remercia et félicita tous les acteurs de cette belle soirée.

Sylvie Huguenot

7^e Temporade

Brésil Sertão et Mer

Saint Julien les Villas a vécu le climat brésilien, portugais et sénégalais, dans le cadre de la 7^{ème} Temporade Brésil Sertão et Mer, organisée conjointement par le Centre d'Animation Sportif et Culturel de Saint Julien les Villas et l'Association Brésil Sertão et Mer, avec le soutien de la Maison du Patrimoine du Grand Troyes, du 20 au 25 mai 2015.

Le programme a débuté avec l'exposition de peintures des artistes brésiliens Marcia PRATES e Afonso TEIXEIRA et l'artiste franco/portugais Manuel COSTA à la salle d'expositions de la Maison du Patrimoine.

Dans son allocution de bienvenue, M. Jean-Marc REY, président du CASC, remercia les intervenants Marie-José CARRE, président de l'Association Brésil Sertão et Mer, les artistes et l'organisateur/idéalisateur de la Temporade, Heitor de Pedra Azul.

Le peintre Manuel COSTA a parlé sur son travail et aussi sur les peintures de ses collègues brésiliens Marcia PRATES avec sa technique rupestre où elle utilise des pigments minéraux comme peinture et sur le fantastique sens des couleurs, techniques et perspectives d'Afonso TEIXEIRA.

Les artistes peintres sont déjà très bien connus dans l'Aube et aussi dans le monde entier, car leurs travaux ont été exposés en Amérique, Asie et Europe avec grand succès!

La partie musicale a été saluée par le concert/lancement du CD «Elle & Moi» du couple Virginia Cambuci et Ney Veras (chant et guitare) et encore par les auteurs/compositeurs/interprètes le franco/sénégalais Thiecko et le franco/brésilien Heitor de Pedra Azul, le vendredi 22 mai à l'Auditorium de la Maison du Patrimoine.

Le CASC a été représenté par M. Marie-France MAZENOD qui a parlé sur l'importance de cette saison de culturelle franco/brésilienne, aujourd'hui un vrai pont universel ouvert à l'art, aux artistes et au public.

Cet événement marque aussi les « 15 Ans de Brésil Sertão et Mer » en Europe et au Brésil. Nous serons à la « Route de Champagne en Fête » à la Cave Coopérative des Riceys - Champagne Marquis de Pomereuil le 2 août à partir 10h00 avec une troupe de 11 musiciens brésiliens!

Pour clôturer cette « 7^{ème} Temporade » nous avons programmé un concert pour le 23 octobre 2015 à l'Auditorium de la Maison du Patrimoine, St. Julien les Villas. Nous vous remercions.

Jannick MAROT
Maçonnerie générale
 Rénovation
 extérieure et intérieure



4, rue de la Haute Moline - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS
 Tél. 03 25 49 65 73 - Port. 06 77 00 97 02
Site: 476 206 876 0017 - APE 4930C

Soirée

danse

Consecration d'une année réussie

Samedi 4 juillet l'école de danse du CASC de St Julien les Villas, dirigée par Pascale Artus, nous a offert un bien joli spectacle . . .

En ouverture sur " La marche funèbre pour une marionnette " de Charles Gounod les plus jeunes danseuses accompagnées de leur professeur, nous ont ravis par leur charmante prestation - qui contrairement au titre de cette pièce musicale- n'avait rien de funèbre . . . sourires et application, tutus aériens, tout était réuni pour lancer cette belle soirée.

Ont suivi sur des musiques très variées, Léo DELIBES, Gabriel FAURE, HAENDEL, TCHAIKOVSKI, KHATCHATURIAN, des ballets dont la chorégraphie était adaptée au niveau des danseuses, tout en y retrouvant à chaque fois la grâce et le sourire.

Une alléchante mise en bouche pour le gala de 2016.



CINE@UBE
 Le Ciné-club de St Julien-les-Villas

INVITE
 M. Le Professeur
AXEL KAHN




DERSOU OUZALA

LUNDI 21 SEPTEMBRE 2015 à 19 H
 Maison du Patrimoine ST Julien-les-Villas

Semaine du développement durable

Du 7 au 12 avril 2015 la semaine du développement durable du Grand Troyes a été organisée en partenariat avec les communes du Grand Troyes.

La ville de Saint-Julien-les-Villas a participé à l'opération « Seine de ménage », le mercredi 8 avril 2015 de 14h00 à 16h30. Cette opération en direction des jeunes et notamment des enfants du centre de loisirs, a été encadrée par le service des Sports en appui avec un animateur du centre de loisirs.



Le départ a eu lieu au Centre Nautique Aubeois (CNA) et plus particulièrement au niveau du pont Moulin le Roi jusqu'au pont de la mairie avec comme objectif de collecter le maximum de débris sur l'eau et sur les berges. Les enfants aidés techniquement dans les différentes manoeuvres d'approches par les animateurs, se sont appliqués à ramasser tous types de déchets (sacs, bouteilles plastiques, canettes en fer et en verre, bidons...), pour les mettre dans 3 grands sacs poubelle.

Cette opération « Seine de ménage » a permis de sensibiliser les enfants au développement durable et plus particulièrement à la nécessité de préserver l'environnement.

Cette action a été également portée par le Club Nautique Aubeois (CNA), le dimanche 12 avril 2015 avec des adhérents du club et des personnes intéressées par cette démarche.

Une journée vélo en souvenir de Francis Mielle

Le Vélo Club Sancéen organisait le Dimanche 7 Juin une randonnée « la Sancéenne-Souvenir Francis Mielle » qui menait les cyclistes vers Bourguignons, Chaource et la forêt de Rumilly les Vaudes. 272 cyclos dont 32 féminines se sont lancés sur les trois parcours et ont arpenté dans la matinée la moitié du tour de la Terre: 19900 km.

Un café et des viennoiseries leur ont été servis au départ et un ravitaillement mis en place à mi-parcours les attendait aux Bruyères pour revigorer les organismes.

De nombreux lots -champagne, vélo, bons d'achat- ont été remis à l'arrivée aux participants en présence de Monsieur le Maire. Cette sortie clôturait un week-end de vélo après la Fête du Vélo organisée la veille par le Comité Départemental de Cyclotourisme au Château, rue Voltaire, grâce à l'hospitalité de Madame et Monsieur De Boudemange.

Aube Vacances 2015

Le dispositif « Aube Vacances » est un projet initié par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et Protection des Populations (DDCSP) de l'Aube. Il propose aux jeunes de tout le Département de 6 à 17 ans différents séjours à thème (découverte de la nature, voile, kayak, astronomie...). Il se fait en partenariat avec l'Association d'Education Populaire de l'Aube (AEP), la Ligue de l'Enseignement et aussi en collaboration avec la Jeunesse au Plein Air (JPA). La commune de Saint-Julien-les-Villas, à travers le service des Sports et de la Jeunesse, prend en charge 8 Sancéens cet été, ainsi que le transport, assuré par Loïc, animateur du service.



Séjours proposés :

- Centre Yvonne Martinot à Mesnil St Père (organisés par la ligue de l'Enseignement)
 - Séjour de 5 jours (du 10 au 14 août et du 24 au 28 août), de 6 à 11 ans
 - Séjours de 7 jours (du 16 au 22 août et du 23 au 29 août, de 6 à 11 ans
- Base départementale de la Picarde (organisés par l'Association d'Education Populaire de l'Aube)
 - Du 3 au 7 août et du 17 au 21 août, de 9 à 13 ans
 - Du 10 au 14 août, de 13 à 17 ans
 - Du 24 au 28 août, de 11 à 17 ans
- Base départementale de Chappes (organisés par l'Association d'Education Populaire de l'Aube)
 - Du 17 au 21 août et du 24 au 28 août, de 9 à 13 ans
- Base départementale de Mesnil St Père (organisés par l'Association d'Education Populaire de l'Aube)
 - Du 24 au 28 août, de 13 à 17 ans



Michel Beau, Vélo Club Sancéen

Grand Prix

cycliste



Le dimanche 17 juin a eu lieu le Grand prix cycliste de Saint Julien organisé par l'UVCA en collaboration avec le Service des Sports de la ville.

C'était la 42^{ème} édition de cet événement cycliste de premier plan sur un circuit de 1,7 km qui empruntait l'avenue des sapins et la rue du Canal. Il fallait faire 55 tours totalisant 93,5 km.

Une belle participation avec 57 coureurs inscrits, et 50 présents au moment du départ, venant des clubs de la région de Champagne Ardennes mais aussi de Mulhouse, Metz, Hettange, Toucy...

Le beau soleil printanier a permis à des nombreux spectateurs placés sur le circuit de suivre le déroulement de la course. Une course roulante, rapide mais sinueuse avec de nombreux virages. Il fallait donc ralentir à l'approche des virages, et relancer l'allure à la sortie.

Les sociétaires du VC Toucy se sont particulièrement distingués. D'abord, comme animateurs (c'est le cas d'Anthony Barré qui a fait, seul en tête, vingt tours) et puis, au sein d'une échappée à huit tours de l'arrivée, qui a vu la victoire d'Eugène RICHARDOT (VC Toucy).

Une très belle organisation de Jean Claude Han et de toute l'équipe de l'UVCA, suivie par un public de connaisseurs qui a apprécié la stratégie et l'engagement des coureurs.

Classement final :

1. Eugène RICHARDOT (VC Toucy)
2. Aymeric CHAPLET (UV Messina)
3. Thomas LAZZAROTI (UVCA)
4. Antoine BARRÉ (VC Toucy)

Le Tennis Club

Sancéen à l'honneur

Mathieu CHAPOUTOT, jeune sociétaire du Tennis Club Sancéen, qui s'est illustré en début d'année en remportant le tournoi du TC Boulogne Billancourt réservé aux joueurs de sa catégorie d'âge, confirme à nouveau ses belles dispositions. Il vient en effet de gagner le championnat individuel de l'Aube 2015, et dans la foulée, il emporte aussi, le championnat de Champagne.

C'est une brillante performance qu'il convient de souligner !

L'équipe de garçons 11 ans du T.C. Sancéen composée de Mathieu CHAPOUTOT et de Grégoire WITTE, gagne le championnat de l'Aube de première division 2015.

Pour y parvenir, ils ont dû disputer six rencontres, et ils n'ont perdu aucun match ni en simple ni en double.

C'est un véritable exploit accompli par Mathieu et Grégoire.

Toutes nos félicitations à Mathieu et à Grégoire, qui ont porté avec brio les couleurs Sancéennes !

L'équipe 2 masculine du T.C. Sancéen, qui évolue en 2^{ème} division départementale a terminé première de sa poule de six, a remporté les deux rencontres de barrage de la catégorie et a accédé à la première division. Ce sont donc sept victoires consécutives obtenues par les sociétaires du T.C. Sancéen

Dans cette équipe sancéenne figuraient : Nicolas CONANGLE, Jean Roland LANGRY, Alain GUICHARD, José VAZQUEZ (joueur et capitaine), et Gaël CAVALLASCA.

Ce sont en définitive de brillants résultats, très encourageants pour la nouvelle Présidente du Club, Nathalie CAVALLASCA.



Nicolas CONANGLE, Alain GUICHARD, José VAZQUEZ, Gaël CAVALLASCA et Freddy GANNE



Grégoire WITTE et Mathieu CHAPOUTOT

Le tournoi de boules sous le soleil

Le Samedi 16 mai s'est déroulé sur les terrains du parc André Grimont à Saint Julien les Villas, un tournoi de boules organisé par le club local, la Boule Sancéenne.

Monsieur et Madame Millot, les responsables du club, entourés d'une solide équipe de bénévoles étaient sur place de bonne heure le matin pour préparer l'accueil des participants.

Les inscriptions ont débuté à partir de 13 h 00 et 41 doublettes ont été enregistrées, avec des joueurs du département. Madame Millot a procédé ensuite au traditionnel tirage au sort des équipes.

Vers 14 h 00, les premières parties ont pu commencer sous un timide mais agréable soleil. La compétition s'est poursuivie toute l'après-midi dans une ambiance appliquée et fort décontractée. Les joueurs pouvaient se reposer et se restaurer au Local Club où les organisateurs avaient préparé boissons et sandwiches.

La manifestation s'est terminée tard dans la soirée avec la victoire des doublettes suivantes :

- Concours A : Georges RAMDINI et Franck LOPIN
- Concours B : Ludovic HERRERA et Laurent SIROU
- Concours C : Pascal MOUGEOT et Marc Antoine HENERO

On a procédé alors à la remise des prix aux gagnants et finalistes. Le pot de l'amitié a clôturé ce sympathique après-midi de pétanque.



Les Ballades Sancéennes sous le soleil

Le second brevet du Vélo Club Sancéen s'est déroulé Samedi 18 avril sous un soleil radieux.

C'était la deuxième « journée forte » avec le brevet des 75 kms. A partir de 13h15, une masse très importante de cyclotouristes du département s'agglutinait devant les portes du gymnase Fernand Ganne pour être les premiers à s'inscrire et pour obtenir la feuille de route.

L'équipe du Président Monsieur Beau, fidèle au rendez-vous des cyclos, était prête à les accueillir avec beaucoup de gentillesse et de larges sourires. Les portes ont été ouvertes à 13h30 comme convenu.

L'organisation parfaitement rodée a fait face à la marée des participants avec beaucoup d'efficacité. De sorte que les premiers départs ont pu se faire vers 13h45. Les participants se groupaient par club et arboraient les couleurs de leur association.

Environ 170 cyclotouristes ont pris le départ pour faire les 75 km de l'itinéraire prévu : Saint Julien- Chaurce-Jeugny et retour à Saint Julien les Villas.

Les organisateurs avaient prévu une halte pour se restaurer à proximité du Lycée de Crogny.

Bien entendu, l'équipe du Vélo Club Sancéen les attendait au retour pour offrir à chacun des participants une collation. Ce fût un moment de franche camaraderie et de grande fraternité sportive.

Le troisième brevet du Vélo Club Sancéen a été organisé le samedi 30 mai dans le cadre de l'opération « Pédalons pour Alzheimer ».

Au menu, un parcours de 109 km, qui conduisait les cyclos sur les routes du Barsequanais. Le beau temps était au rendez-vous et les cyclotouristes ont pu traverser les vignobles sous un bien agréable soleil.

Le départ de la balade s'est fait à partir de Saint André dès 13 heures 05 et selon le bon vouloir des clubs. Le contrôle de ravitaillement était prévu en haut de la côte après Landreville. Le retour s'est fait par Ville-sur-Arce, Briel-sur-Barse, Clérey, Buchères pour arriver à Saint André les Vergers.

Cette journée avait une saveur particulière : l'illustration d'un partenariat liant la Fédération française de Cyclotourisme à l'Association France-Alzheimer.

Les 162 cyclos inscrits portaient le badge distinctif de l'opération et ont été accueillis à l'arrivée par deux hôtesses de l'Association. Venues du siège de Nogent sur Seine, elles ont informé les participants sur cette terrible maladie et sur toutes les actions menées pour aider les patients et leur entourage. Les cyclos ont manifesté leur sensibilité et leur générosité par des dons à l'attention de France-Alzheimer Aube, assurant ainsi le succès de cette « première » dans le département.



Le handball

RSTJ à l'honneur



Le Samedi 30 juin et le Dimanche 1 juin se sont disputées, au Gymnase Fernand Ganne de Saint Julien les Villas, les finales départementales de handball.

Douze rencontres étaient prévues au menu du weekend, et dans sept d'entre elles, figurait une équipe du club locale RSTJ.

Un public nombreux était venu encourager les joueuses et les joueurs des différentes équipes en course. Pourtant, les supporteurs de RSTJ étaient majoritaires et donnaient de la voix.

Les locaux, qui évoluaient dans leur jardin, se sont fort bien comportés et ils ont emporté la victoire, synonyme de titre dans cinq catégories.

Les équipes du RSTJ victorieuses sont les suivantes :

- Filles - 12 ans : RSTJ bat Saint Maure 17 à 14
- Filles - 14 ans : RSTJ bat Arcis sur Aube 33 à 6
- Filles - 16 ans : RSTJ bat Arcis sur Aube 32 à 17
- Garçons - 12 ans : RSTJ bat Brienne 26 à 12
- Garçons - 14 ans : RSTJ bat Estac 26 à 25.

Soulignons que deux autres équipes du club local ont disputé la finale mais elles n'ont pas réussi à s'imposer. Il s'agit des garçons - 16 ans (ils se sont inclinés face à Brienne 22 à 18) et des filles en super coupe face à Saint Maure-Troyes.

C'est donc une brillante participation de RSTJ qu'il convient de féliciter et d'encourager !

Vacances sportives

Été 2015 - Service des sports

Les animateurs du service des Sports (Eric, Mickaël et Loïc) ont pris en charge 34 jeunes Sancéens (de 9 à 14 ans) lors des 2 premières semaines des vacances estivales en leur proposant un programme d'activités varié à dominante sportive, avec comme fil conducteur des animations kayak.

Déroulement des semaines

Du 6 au 9 juillet 2015 (de 10h00 à 16h30)

Les 18 enfants inscrits durant cette semaine ont profité pleinement de l'activité kayak et des animations variées (Ultimate, hockey, Badminton, Tir à l'arc, Sarbacane, foot en salle...). La chaleur était au rendez-vous, ce qui a permis de réaliser de bonnes séances de kayak tout en respectant l'aspect technique de la discipline, avec des mises en situation sur différents bateaux, des jeux ainsi que la descente du déversoir. Ces séances ont pu se faire grâce au prêt de kayak du Club Nautique Aulois.

Les 13, 15, 16 et 17 juillet 2015 (de 10h00 à 16h30)

Toujours sous le soleil, la deuxième semaine a été propice aux activités nautiques et les séances de kayak ont fait l'unanimité. 3 matinées consacrées exclusivement à la voile et encadrées par un animateur de la MJC de Saint-Julien-les-Villas ont été proposées aux jeunes Sancéens. En raison de la chaleur, des jeux d'eau ont été programmés durant la semaine pour se rafraîchir.

Bilan

Les deux semaines des vacances sportives ont été riches en activités variées, avec un programme sur-mesure qui a été concocté par Eric Mickaël et Loïc (éducateurs sportifs et animateur du service). Les jeunes Sancéens ont pleinement profité des activités nautiques et innovantes proposées par le service des Sports.

Vu l'engouement pour cette formule (34 jeunes inscrits au lieu de 24 prévus), une réorganisation sera nécessaire pour l'été 2016, en faisant évoluer l'offre d'activités grâce aux remarques des jeunes.

A noter qu'un programme d'activités sera proposé aux jeunes Sancéens durant les petites et grandes vacances, avec au menu des tournois sportifs, des sorties et projets culturels. Pour de plus amples renseignements, merci de contacter Marc DIDIER au 06.19.93.21.50

Un été à l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs de Saint-Julien-les-Villas a accueilli cet été 60 enfants en primaire et 40 en maternelle. Les enfants ont pu participer toute au long de l'été à différentes activités : poney, stage d'Avion, bowling, après-midi récréatif dans les différentes structures municipales.

Des sorties pique-nique ont eu lieu au parc des moulins, aux étangs de Fouchy, des ballades en VTT et des baignades aux lacs de la forêt d'orient.

Des grands jeux étaient organisés une fois par semaine pour favoriser le vivre ensemble et le partage autour des différents thèmes de la session : l'espace et les planètes, les mers et océans.

Les enfants ont pris plaisir à vivre des moments forts avec l'équipe d'animation.

Les mini-séjours

Pour les enfants de primaire, ils se sont rendus à la base de loisirs des Terres Rouges à Clérey du 06/07/2015 au 10/07/2015 et du 20/07/2015 au 24/07/2015.

24 enfants ont pu profiter des différentes activités nautiques (bouées, baignades, pédalos, ski nautique), des activités terrestres telle que l'accrobranche ou la promenade en calèche et des soirées barbecue et dansantes. 10 enfants de la maternelle ont pu profiter de la nature dans le village de Maraye en Othe.

Ils ont été accueillis dans le gîte le cabri, entouré de chevreux, de l'air doux de la campagne et de la chaleur du four artisanal permettant la confection par leur soin de fougasse aux chocolats et au fromage.



Voyage à Briare avec nos aînés

Il est 7h00 et 39 de nos aînés ont répondu présents pour ce 1er voyage. L'arrivée du car sonne le départ pour une journée conviviale direction le canal de Briare et ses émaux.

Après 3 heures de route avec Jean, notre conducteur du jour, nous arrivons à Briare petite commune connue pour ses émaux, son pont canal et ses écluses.

Un petit train nous a fait visiter cette belle ville et ses bords de Loire.

Ensuite, nous avons embarqué sur une Péniche transformée en restaurant où nous naviguons pendant un bon repas au fil des canaux, tout ceci entrecoupé par les passages des écluses.

De retour sur la terre ferme, petit temps libre pour chacun agrémenté par la visite d'une péniche boutique.

Vers 15h00, tout ce petit monde remonte dans le car pour se rendre au musée des Emaux.

Après cette belle journée, retour sur Saint Julien les Villas pour 18h30.

Nos aînés ayant apprécié cette journée, le CCAS propose pour la fin de l'année un spectacle au cabaret « la coupole des anges » (date non définie). Les aînés intéressés pourront s'inscrire auprès de Béatrice Guyot.

Pour 2016, nous réfléchissons à un séjour de 2 jours dans le Jura.

Thierry Joly



Activités à la maison de retraite

Lecture

Au mois d'avril, Marysa SAINTON écrivain auteur de biographie est venue animer un atelier de 5 séances d'expression sur le sens du mot «le parcours»

A l'issue de ces séances les textes paraîtront dans un livre vendu au profit du téléthon.

Les résidents étaient très enthousiastes de participer à ce projet.



Zoothérapie

Depuis juin 2014 les séances de zoothérapies avec Alexandra CREUSOT continuent ponctuellement.

Les résidents sont très satisfaits de participer, car ces ateliers ont pour but de maintenir les capacités cognitives et sensorielles.



Fête de la musique

C'est avec deux jours d'avance sur le calendrier que la Résidence de la Moline a organisé sa traditionnelle fête de la musique.

Pour cette occasion Rosa, chanteuse, a animé un après-midi convivial, des chansons dynamiques et entraînantes reprises par les résidents et pour terminer ce moment sympathique un excellent buffet froid a été préparé par Roger responsable de cuisine et Angélique.

L'animatrice, Marga



Le repas des aînés

Ce dimanche, le soleil printanier était au rendez-vous pour faire de ce jour une belle journée.

C'est donc vers 11h30 que les membres du CCAS ont pu accueillir 280 des aînés de la commune qui sont venus partager, en toute convivialité, le repas offert par le CCAS.

Après que tout le monde se soit installé, Monsieur le Maire, a souhaité la bienvenue à tous et a profité de cette occasion pour souhaiter 2 anniversaires :

- Monsieur Daniel BRUNET âgé de 76 ans
- Madame Liliane RODARI âgée de 82 ans

Et également féliciter pour leur présence les doyens du repas :

- Monsieur Jean MONTAFERRARIO âgé de 98 ans
- Madame Laurence BERTAILLER âgée de 97 ans



Les dames se sont vu offrir un bouquet de fleurs et les Messieurs une bouteille de Champagne.

Après un kir en apéritif, le repas a débuté avec, entre chaque plat, une animation dansante orchestrée par Image de Marc, animateur bien connu et apprécié des seniors.

A l'issue du repas, afin de terminer cette agréable après-midi, Image de Marc nous

a entraîné à travers différents rythmes musicaux sur la piste de danse.

Thierry Joly, Maire Adjoint aux affaires sociales et les membres du CCAS en a profité pour inviter les aînés aux deux prochaines animations :

- Le 18/06 pour un voyage organisé à Briare
- Le 3/12 à 14h00, peut être sous la neige, pour un après-midi convivial et dansant autour d'un goûter ; les membres du CCAS en profiteront pour remettre à ceux qui seront présents le colis de Noël.



Permanence M^{me} Brégeaut

Au moment où certains de nos concitoyens s'interrogent sur la capacité des élus à les représenter, Marc Bret et moi-même réitérons notre volonté inébranlable d'être au service des habitants de notre canton, et au-delà, de l'Aube. De par son expérience de conseiller général, Marc Bret dispose d'une compétence précieuse, celle de mettre en perspective les problématiques de notre département et de les intégrer dans un espace-temps qui permette une gestion réaliste. De mon côté, je travaille sans relâche pour m'approprier les dossiers afin de prendre des décisions responsables, dans le respect des valeurs qui président à mon engagement : l'intérêt général. Attentive à toutes les sensibilités, je revendique un attachement décisif à la parole collective, dans une diversité qui se doit d'orienter nos décisions d'élus. Le pacte démocratique est à ce prix.

Vous le savez, Les contraintes sont nombreuses et elles impactent directement l'action des collectivités territoriales. Nous les avons évoquées avec Monsieur le Maire, Jean-Michel Viart, lors d'un entretien constructif. Dans ce contexte profondément évolutif, la disponibilité des élus est un devoir. En conséquence, je tiendrai une permanence à la mairie de Saint Julien les Villas le 3^e samedi de chaque mois, de 9h à 11h et je reste à votre disposition sur rendez-vous à tout autre moment.

Soyez assurés de mon dévouement,

Catherine Brégeaut, conseillère départementale.

catherine.bregeaut@aub.fr

06.10.83.02.63

Semaine européenne de la mobilité 2015

Du 16 au 22 septembre

Le Grand Troyes participe à la 14^e édition de la **Semaine Européenne de la Mobilité**, autour de la thématique : **les déplacements quotidiens**.

Les habitants de l'agglomération pourront profiter de diverses animations dont : des randonnées pédestres, cyclistes, un atelier vélo, une exposition....

A noter également la **Journée du Transport Public**, permettant de se déplacer le **samedi 19 septembre** sur les réseaux TCAT et TER, pour 1 € seulement, elle aura lieu le samedi des Journées Européennes du Patrimoine.

Le programme détaillé de toutes les animations, organisées par le Grand Troyes et ses communes membres, sera disponible début août sur www.grand-troyes.fr et fin août à l'accueil des mairies.

Défi



« Familles à Energie Positive »

Le projet en quelques mots

Le défi « Familles à Energie Positive » est un projet porté par Le Grand Troyes, le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient et l'Espace Info Energie, afin de mobiliser la population de façon concrète, efficace et conviviale sur la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et la réduction des consommations d'énergie à la maison.

Les objectifs :

- Aider les habitants à faire des économies d'énergie de façon efficace et ludique
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire

Le principe est simple et accessible à tous : des équipes (composées d'amis, de collègues, de voisins, etc.) se regroupent pour participer à ce défi, dans le but d'économiser le plus d'énergie possible sur les consommations à la maison : chauffage, eau chaude, équipement domestique. Chaque équipe fait le pari d'atteindre au moins 8% d'économies d'énergie, par rapport à l'hiver précédent. Le défi se base sur le progrès global des comportements des concurrents : peu importe d'où l'on part, l'essentiel est de progresser ensemble !

Pourquoi participer à ce défi ?

- Regarder de plus près ses consommations d'énergie pour faire des économies : sur les éditions précédentes, les participants économisaient en moyenne 200 euros sur leurs factures d'énergie !
- Partager des conseils sur un sujet qui peut paraître compliqué lorsqu'on est seul face à ses factures !
- Agir concrètement et efficacement pour l'environnement
- Bénéficier gratuitement des préconisations de spécialistes qui n'ont rien à vendre !
- Partager des moments agréables et utiles entre voisins, collègues ou autres !
- Être invité à des rencontres conviviales, durant la période du défi !
- S'amuser en famille et éduquer les enfants sans les ennuyer !

La participation au défi n'est pas contraignante, elle consiste en 3 étapes principales : Contactez le service Développement Durable du Grand Troyes qui vous donnera les informations nécessaires pour vous inscrire au 03 25 72 37 75 ou sur famillesaenergiepositive@grand-troyes.fr

Pendant la période du concours : adoptez quelques gestes d'économies d'énergie, discutez-en avec les membres de votre équipe et faites un relevé de vos consommations, pour mesurer les progrès réalisés. Pour vous aider, des outils seront mis à votre disposition et des conseils vous seront dispensés.

Trois moments festifs et conviviaux (fin novembre, mi-février, mi-mai) vous seront proposés, durant le projet, pour échanger tous ensemble sur les résultats de « Familles à Energie Positive » et les petites astuces de chacun.

Le Grand Troyes de A à Z

Maison du patrimoine Grand Troyes

19 communes, 1000 et 1 patrimoines

- Du 17 septembre au 6 décembre 2015
- Ouvert tous les jours de 14h à 17h30 (fermé les samedis et jours fériés) - Entrée libre
- Visite commentée tous les mercredis à 16h

La Maison du patrimoine a décidé, à travers cette exposition, de mettre en valeur les dix-neuf communes qui composent le Grand Troyes et la diversité de leurs patrimoines (nature, « petit patrimoine », architecture, lieu de mémoire...). Le parcours de l'exposition est construit autour d'un abécédaire. Chaque commune est attachée à une lettre et chaque lettre à une thématique. Ainsi le « A » de Saint-André-les-Vergers renvoie à l'Archéologie, thème qui permet de présenter les nombreuses découvertes faites sur le territoire des communes du Grand Troyes. L'exposition permet d'aborder des sujets aussi variés que la Nature, les Personnages célèbres, le Commerce, l'Industrie, les Voyages... Quatorze thématiques sont ainsi présentées. Elles permettent d'inciter tout un chacun d'aller à la découverte du patrimoine des communes du Grand Troyes. Les objets exposés sont tout aussi riches (sculpture, document d'archives et graphiques). Le Bestiaire (Bréviandes et Buchères) fait découvrir les animaux fantastiques qui peuplent les rues et les façades des bâtiments. Le « S » (Sainte-Savine) renvoie à la Sculpture, florissante sur le territoire... Un espace ludique et un rallye découverte viennent compléter cette exposition à venir découvrir sans tarder !

Un rallye pour les curieux !

Un rallye découverte est organisé pendant toute la durée de l'exposition, avec 60 questions ludiques pour découvrir le patrimoine autrement. Les visiteurs qui veulent en savoir plus sur le patrimoine qui les entoure pourront s'approprier le territoire et devront se rendre dans les communes du Grand Troyes pour répondre aux différentes questions proposées autour de cette exposition. À son rythme, et par le moyen de son choix, chacun pourra découvrir les lieux retenus pour chacune des communes du Grand Troyes.

Maison du patrimoine du Grand Troyes

3 rue Jean-Jacques Rousseau - 10 800 Saint-Julien-les-Villas - Tél. : 03 25 82 59 45 - Fax : 03 25 82 88 59 - www.mdp.grand-troyes.fr - Contact : benoit.grammont@grand-troyes.fr



Naissances

Mars

29 : Nolan PELTIER, 5 rue Carnot

Avril

05 : Juliette BRIGANDAT GUYOT, 16 Avenue Auguste Terrenoire

08 : Swann PERIGNON, 47 rue Jean Jaurès

20 : Nekim DIBRANI, 3 Boulevard de Dijon

20 : Sohan KARDOUD, 3 rue des Louviers

27 : Léa DOLAT, 6 rue Voltaire

Mai

06 : Hugo FOURRIER, 40 rue Maurice Romagon

16 : Mélissa GASI, 1 Route de Verrières

24 : Jordan ADAM PIEKAERTS, 136 C Boulevard de Dijon

Alix DOUCET LOPES, 7 rue Ronsard

Juin

02 : Mevlan DZEMAILJI, 1 rue Rabelais

12 : Arthur LETTIERI, 3 rue Gambetta

23 : Timothé COTEL, 1 rue Montaigne

25 : Morgane MANIGAUD, 18 rue de la Commanderie

28 : Kayla ABES, 73 rue Fontenelle

29 : Dunkann MARCHAND, 45 rue du Bois Gibault

Juillet

03 : Aminata BAGAYOKO, 63 Avenue de la Gare

15 : Noé BONADEI, 14 Cité des Hautes Vignes

Toutes nos félicitations aux parents.

Mariages

Mai

♥ 09 : **Albert RICHARD**, responsable d'exploitation, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 55 rue des Philippats et **Emilie NAMY**, chargée de missions, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 55 rue des Philippats

♥ 09 : **Stéphane ROUSSEL**, gestionnaire de clientèle, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 9 Avenue Auguste Terrenoire et **Nathalie CHEVRIER**, agent territorial spécialisé des écoles maternelles, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 9 Avenue Auguste Terrenoire

♥ 16 : **Cédric CAPESTAN**, charpentier, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 14, Chemin des Bois et **Katia ADNOT**, aide médico-psychologique en formation, domiciliée à Saint-Parres-aux-Tertres (Aube) 10 rue des sentier des grèves

♥ 16 : **Dimitri MOISAN**, tatoueur, domicilié à Saint-André-les-Vergers (Aube) 36 rue Charles Foucauld et **Aurélien BUCHE**, perceur, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 2 rue Perchehaie

♥ 16 : **Olivier LELIÈVRE**, fonctionnaire territorial, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 4 bis rue Pasteur et **Patricia TISSIER**, fonctionnaire territorial, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 4 bis rue Pasteur

♥ 28 : **William MINA**, médecin, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 1 rue Bernard Pieds et **Carole SANCHEZ**, médecin, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 1 rue Bernard Pieds

♥ 30 : **Romain CHOLOT**, carrossier, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 35 rue Voltaire et **Sonia ERARD**, adjoint administratif, domiciliée à Rouilly- Saint-Loup, 53 rue des Grèves

♥ 30 : **Alija DERZIC**, professeur de sport, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 26 rue Danton et **Remzija HUSEJNOVIC**, fonctionnaire de police, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 26 rue Danton

Juin

♥ 20 : **Arnaud PETIT**, technicien, domicilié à Troyes (Aube) 14 rue des Gayettes et **Virginie AUCANTE**, assistante maternelle, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 23 rue de la Commanderie

♥ 27 : **Noham KRAFT**, agent commercial, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 19 Avenue de la Gare et **Camille LESCUYER**, coiffeuse, domiciliée à Chatou (Yvelines) 35 Avenue Gambetta

♥ 27 : **Lilian ARBONNET**, adjoint technique, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 3 rue Ronsard et **Irène LO**, sans profession, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 3 rue Ronsard

♥ 27 : **Jean-Nicolas THIBIERGE**, traducteur, domicilié à Paris (17ème arrondissement) 32 rue Legendre et **Alix BONNET**, consultante en communication domiciliée à Paris (17ème arrondissement) 32 rue Legendre et résidant à Saint-Julien-les-Villas, 5 Impasse de l'Egalité

Juillet

♥ 04 : **Michaël KAUFFMANN**, ambulancier, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 27 rue Henri Dunant et **Sarah JACQUOT**, agent textile, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 27 rue Henri Dunant

♥ 18 : **Eddy ANTIGNY**, parqueteur, domicilié à Troyes (Aube) 7 rue des Vassalles Et **Dominique GARNIER**, professeur, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 8 rue de la Haute Moline

♥ 18 : **Patrick GILLET**, monteur électricien, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 40 Avenue Michel Baroin et **Lydia GOUERRE**, agent de planning, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 40 Avenue Michel Baroin

Toutes nos félicitations aux heureux mariés.

Décès 2015

Mars

- 1^{er} : Amara CHAOUI, 86 ans, retraité, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 12, rue Chanteclerc

- 24 : Jacques GONDÉ, 77 ans, retraité, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 9 Villa Mon Logis

Avril

- 07 : Sophie KAPRAN épouse GÉRARD, 90 ans, retraitée, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 48 rue Nicolas Rémond

- 08 : Guy RIVET, retraité, 75 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 113, Avenue Michel Baroin

- 27 : Jean LANGLAIS, 93 ans, retraité, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 10 rue de la Haute Moline, Maison de retraite la Moline

- 30 : Denise GILBERT veuve LECUL, 93 ans, retraitée, domiciliée à Saint-Julien les Villas, 10 rue de la Haute Moline, Maison de retraite la Moline

Mai

- 11 : Marc HAILLOT, 92 ans, retraité, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 58, Boulevard de Dijon

- 17 : Guy NOMDEDEU, 79 ans, retraité, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 2 Impasse Jean Jaurès

Juin

- 11 : Philippe ARNAUD, 90 ans, retraité, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 38 rue Nicolas Rémond

- 18 : Séverine KAUFFMANN, 43 ans, sans profession, domiciliée à Saint-Julien les-Villas, 91 Avenue Michel Baroin

Juillet

- 13 : Jean LEDOUX, 72 ans, retraité, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 2 rue Edgar Degas

Nous présentons nos sincères condoléances à toutes les familles.

Un beau dimanche à Saint Julien les Villas

Medieval Party

Samedi 29 Août de 15h à 23h

Dimanche 30 Août de 11h à 18h

De nombreuses animations :

Spectacles de rue

Lecture de contes

Templiers

Danse médiévale

Fabrications d'objets

Restauration sur place



Feu d'artifice-Samedi 22h

Pont de l'Hôtel de Ville

*Devant l'Auditorium
de la Maison du Patrimoine*

